

Au fil des ans



La vocation agricole : si typiquement bellechassoise

Conseil d'administration de la Société historique de Bellechasse

Jean-Pierre Lamonde, président : 887-3761 lamondej@globetrotter.net

Conrad Paré, vice-président : 887-3238 conpar@globetrotter.net

Gisèle Lamonde, trésorière : 887-3761 gisele.lamonde@globetrotter.net

André Beaudoin, secrétaire : 642-5343

Monique Breteau : 837-1901 mbreteau@megaquebec.net

Lise Fleury Gosselin : 887-6030 fleuryl@globetrotter.net

Réjean Bilodeau : 789- 3664

Paul St-Arnaud : 884-4128



Membres honoraires

0019 Benoît Lacroix

0003 Rosaire St-Pierre

0006 André Beaudoin

0008 Claude Lachance

0016 Fernand Breton

0038 Claudette Breton

0033 Roger Patry

Objectifs de la Société historique de Bellechasse

Réunir les personnes intéressées à l'histoire de Bellechasse, désireuses de participer à des rencontres, études, recherches et autres activités en vue de mieux faire connaître l'histoire de la région.

Éveiller et soutenir l'intérêt de notre population pour les événements et faits historiques ayant marqué la naissance et le développement de notre région.

Promouvoir l'inventaire, la recherche, l'étude, la préservation, la mise en valeur, la conservation des biens meubles, immeubles, sites, monuments, documents, environnements naturels, urbains, agricoles et forestiers d'intérêt patrimonial.

Publier, diffuser ou susciter la publication ou la diffusion d'articles, périodiques, bulletins, brochures, revues, volumes ou autres écrits relatifs à la vie et aux mœurs de la population.

Faire ériger des monuments, plaques ou inscriptions et suggérer à l'occasion des noms de rues, rangs ou chemins commémorant des faits ou personnages qui ont marqué l'histoire régionale.

Favoriser la recherche sur l'histoire régionale en fournissant, dans la mesure du possible, aux différentes institutions et aux chercheurs, l'information et la documentation de référence appropriées.

Promouvoir la connaissance de la région de Bellechasse, au point de vue historique, géographique, architectural, ethnographique, esthétique et en susciter l'utilisation à des fins culturelles et touristiques.

Développer un sentiment d'appartenance au niveau de la population de Bellechasse.

Territoire de la Société historique de Bellechasse

Armagh, Beaumont, Buckland, Honfleur, La Durantaye, Saint-Anselme, Saint-Camille, Saint-Charles, Sainte-Claire, Saint-Damien, Saint-Gervais, Saint-Henri, Saint-Lazare, Saint-Léon-de-Standon, Saint-Magloire, Saint-Malachie, Saint-Michel, Saint-Nazaire, Saint-Nérée, Saint-Philémon, Saint-Raphaël, Sainte-Sabine, Saint-Vallier.

Responsable de la publication : Société historique de Bellechasse **Rédacteur en chef** : André Beaudoin

Relecture : Louise Bélanger. **Inscription et renouvellement** : Lise Fleury Gosselin

Les textes publiés dans ce bulletin sont la responsabilité de leur auteur. Le masculin est utilisé sans aucune discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte. La rédaction se réserve le droit d'adapter les textes pour leur publication. Sauf exception, *Au fil des ans* est publié quatre fois l'an. La **Société historique de Bellechasse**, incorporée en 1985, est membre de la **Fédération des sociétés d'histoire du Québec**.

Cotisation annuelle : 20 \$ **Adresse postale** : C.P. 100, Saint-Charles, **GOR 2T0**

Dépôt légal : Bibliothèque nationale du Québec – Bibliothèque nationale du Canada

Envoi de publication canadienne, numéro de convention 04695

Sommaire

63^e parution

Page couverture

Ferme de Saint-Michel
Photo : Paul St-Arnaud

Sommaire 2

Mot de la rédaction 3

Le Mérite agricole 4

En route pour Honfleur 6

Le syndicalisme agricole 11

La corvée 13

Les cultivateurs 14

Le curé Labelle de Saint-Gervais 15

Nourrir la famille bellechassoise 16

Chicanné à la beurrerie 31

C'était hier 34

Mots codés 35

BGI Fernand-Breton 36

Le états financiers de la SHB 38

Au fil des mois 40

Mot de la rédaction

Par André Beaudoin



Photo : Claude Lachance

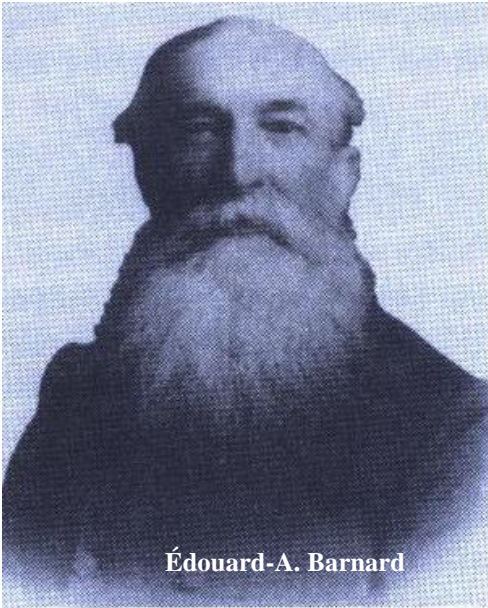
Excellor de Saint-Anselme annonçait au mois de septembre dernier un projet d'investissement de 50 millions. En Bellechasse comme ailleurs, 50 millions ce n'est pas banal. C'est dire l'importance de tout ce qui découle de l'agriculture dans notre région. Car l'agriculture, au sens premier du mot comme au sens figuré, nourrit le Bellechassois. En terme d'emplois qui sont rattachés de près ou de loin à l'exploitation du sol bellechassois, il suffit de songer que les caisses populaires les plus rentables sont celles où l'agriculture est prospère. Songeons aussi au secteur de la quincaillerie, de la construction, du transport, de l'approvisionnement, de la vente au détail, etc, etc. D'autre part, depuis une couple de décennies, l'émergence de produits du terroir, intimement liés au secteur touristique, renchérit l'importance de ce secteur traditionnel de notre économie.

Cependant, l'agriculture moderne ne fait pas toujours l'unanimité. On se rappellera que l'été dernier, la population de Saint-Nazaire rejetait massivement un projet d'implantation de porcherie sur son territoire. Il s'agit là d'un débat pénible, déchirant, mais essentiel. Et les éleveurs les plus progressistes en sont conscients. C'est sans doute chez les grands leaders du monde agricole que réside l'espoir de la conservation de la qualité de vie que nous voulons laisser aux générations futures. Car c'est le propos de cette parution spéciale de fin d'année, l'agriculteur bellechassois évolue considérablement lorsqu'il juge que le moment est venu.

Depuis les débuts de la colonie, les exemples foisonnent du pouvoir d'adaptation de l'agriculteur. Le XIX^e siècle est à cet égard révélateur. C'est ainsi qu'en quelques décennies, le producteur agricole, ne pouvant concurrencer le blé de l'Ouest, délaisse la culture de la bible céréale pour se tourner vers la production laitière. Et il y découvre une vache à lait! Bref là où il y a de la nécessité, il y a aussi de l'espoir. Et avec les défis de la mondialisation, l'adaptation est constante. **Le gigantisme**, pas forcément! **Le gigantisme** peut-être aussi, mais un **géant vert** !

Le Mérite agricole

À la fin des années 1860, le Conseil d'agriculture suscite un concours des fermes les mieux tenues qui se mérite l'indifférence des cultivateurs en raison des contraintes qu'il impose (ex : rotation de dix ans, un dixième de la terre pour la culture des légumes). Un journaliste agricole, Édouard-A. Barnard, qui considérait un tel concours comme un moyen



Édouard-A. Barnard

d'émulation parmi les meilleurs cultivateurs pour faire progresser l'agriculture, propose en 1884 la tenue « d'un concours provincial des terres les mieux tenues duquel seraient exclus les amateurs riches qui ne font pas une spécialité de l'agriculture et qui cultivent avec des ressources étrangères aux profits de la terre ».

De plus, il recommande de faire disparaître les contraintes qui rebutent les cultivateurs. Barnard a l'occasion d'appliquer ses règlements lors d'un concours de fermes dans le comté de Portneuf en 1885, à la satisfaction des participants et de la Société d'agriculture du comté. Mais ce n'est qu'en 1888 que le Conseil d'agriculture adopte le projet de Barnard.

Si Édouard-A. Barnard est sans aucun doute le penseur et l'initiateur du concours du Mérite agricole, le mérite de l'avoir créé et de lui avoir donné une impulsion décisive revient à Honoré Mercier, Premier

ministre du Québec de 1887 à 1891 et Commissaire de l'Agriculture et de la Colonisation en 1888, en 1890 et 1891.

C'est, semble-t-il, lors d'un voyage qu'il fit en France en 1887, que Mercier fut convaincu de l'utilité d'un concours pour susciter le progrès en agriculture, après avoir entendu parler du Mérite agricole institué par le gouvernement français en 1883. À la demande de Mercier, le colonel Rhodes, prépare en 1888 un projet de loi pour régir un tel concours. Après avoir fait part de ses intentions à ses collègues au Conseil des ministres, Mercier fait voter par l'Assemblée législative, le 4 février 1889, « l'Acte créant des concours provinciaux d'agriculture et des discussions provinciales du mérite agricole ». La loi est sanctionnée le 21 mars suivant. Charles Champagne de Saint-Eustache, dans le comté de Deux-Montagnes est le premier lauréat de la médaille d'or.

Le Mérite agricole en Bellechasse

En 1932, un agriculteur de Saint-Michel, Eugène Dumas devient le premier lauréat de la médaille d'or. Située sur la rive sud de la rivière Boyer, sa ferme compte 160 arpents de superficie, dont 128 cultivables. Le lauréat produit surtout du lait, mais vend aussi des œufs, des volailles, des pommes de terre et du sucre d'érable. En 1931, ses revenus s'élèvent à 3446 \$ et ses dépenses à 1768 \$, ce qui génère à l'époque (nous sommes par ailleurs en pleine crise économique) un revenu net très enviable. La ferme d'Eugène Dumas est évaluée à 16 500 \$. Le producteur agricole de Saint-Michel avait déjà remporté, dix ans auparavant, la médaille d'argent.

Dix ans plus tard, Pierre Turgeon, un résidant de Saint-Anselme, qui fait alors partie du comté de Dorchester, remporte la médaille d'or. En 1941, ses profits nets se chiffraient à

4761,25\$. Particulièrement actif au sein des mouvements agricoles, il était à cette époque président ou vice-président de six organismes de la région. La médaille d'argent lui avait été décernée en 1937. En obtenant en 1952 la médaille d'argent, Maurice Laliberté commence à entrer dans la légende ainsi que sa paroisse natale. Dix ans plus, en 1962, c'est la consécration pour le producteur agricole de Honfleur avec la médaille d'or. Son cheptel compte 1 cheval, 50 porcelets, 500 poules pondeuses, 1 taureau, 35 vaches laitières et 30 génisses de pure race Holstein.

Cinq ans plus tard, Maurice Vézina, producteur de Saint-Michel, remportait les grands honneurs sur une ferme achetée en 1947, qui comptait à l'époque 100 arpents. En 1967, elle couvre une superficie de 270 arpents, dont 205 sont en culture. Producteur laitier, Maurice Vézina possède 44 vaches de race Holstein qui lui donnent 550 000 livres de lait par année. Notons au passage que Maurice Vézina avait remporté la médaille d'argent en 1962, soit la même année que Maurice Laliberté avait remporté l'or.

Yvon Lacasse et Diane Bolduc, propriétaires de la ferme Pleinchamps de Saint-Anselme, se méritent à leur tour les grands honneurs en 1982. Les cultures comprennent 24 acres de blé Glenlea, 18 d'orge Loyola et 2 de féverole Diana. Leur production porcine expédie chaque année 1000 porcs au Québec, au Venezuela, au Mexique et en Argentine.

Raynald Leblanc de Saint-Charles et son épouse Pierrette Demers, propriétaires de la ferme Reynold, confirment à nouveau que Bellechasse est une grande région agricole en remportant la médaille d'or en 1987. Leur entreprise familiale produit principalement du lait. Le troupeau de race pure Holstein est composé de 40 laitières et de 70 sujets de remplacement. La production moyenne s'élève à 9024 kilogrammes de lait par année. Comme exploitation secondaire, le lauréat exploite une érablière de 1900 entailles. Il a mérité le titre de «Roi de l'érable» du comté de Bellechasse pendant quatre ans. La médaille d'argent du mérite agricole lui avait été attribuée en 1982.

Honfleur et la famille Laliberté (Gérard, Rose, Éric et Marc) sont à nouveau à l'honneur en 1997. C'est la consécration pour la Ferme Belle Chasse, l'une des plus belles entreprises agricoles du Québec. Selon l'estimation des juges, tout est fait à 100 % sur cette ferme, fleuron de l'agriculture bellechassoise. Au-delà des considérations strictement agricoles, c'est surtout la famille qui impressionne les membres du jury : « Un point fort de cette exploitation est sans contredit la famille dont plusieurs générations se sont succédé sur cette propriété. Chaque membre actuel joue un rôle spécifique dans la gestion de la ferme et possède une connaissance globale des activités de manière à pouvoir intervenir au besoin. » L'implication sociale de la famille est également impressionnante.

L'importance et l'excellence de l'agriculture à Honfleur sont telles que l'auteur de la monographie paroissiale parue en 2003 consacre pas moins de 57 pages à ce secteur névralgique de l'économie locale. *De foi, de terre et de passion*, résume bien la mentalité de cette paroisse progressiste. Pour illustrer la vitalité de l'agriculture à Honfleur, nous avons choisi comme «porte-étendard», Maurice Laliberté, un des premiers Bellechassois à recevoir, à titre posthume, le titre de Grand Bellechassois il y a quelques années.



Eugène Dumas

En route pour Honfleur

N.D.L.R. Nous reproduisons ici un texte de l'agronome Jean-Charles Magnan, agronome et écrivain, rédigé en 1969, qui nous donne l'occasion de faire connaissance avec la famille Maurice Laliberté.

Nous partons en auto pour nous diriger vers la paroisse de Notre-Dame-du-Bon-Conseil de Honfleur, dans le comté de Bellechasse. Cette localité est située à une distance de 15 à 20 milles de Lévis, selon le trajet des deux routes qui nous y conduisent. Mon ami, Paul Boucher, toujours serviable, m'accompagne. C'est un plaisir de voyager à la campagne, dans l'air subtil et frais du matin. Partout, c'est le parfum des plantes et des terroirs qui s'exhale dans l'air limpide. Autour de nous, c'est la campagne québécoise tant familière à nos yeux. Les champs frappent notre vue de couleurs richement marquées de beauté et d'harmonie. Au ciel, un soleil déridé brille et prélude d'un jour parfait.



Maurice Laliberté

Voici le moment où notre voiture entre dans la route qui conduit au village de Honfleur. À droite, en haut d'une longue pointe, c'est la quatrième concession. L'on aperçoit au loin, en bordure d'un chemin de rang, des maisons et des bâtiments dont l'ordre, la couleur et la disposition frappent le regard. C'est le lieu où demeurent les principaux membres de la famille d'Alphonse Laliberté et nommément Maurice, cultivateur, et Raymond, aviculteur. Comme l'a écrit l'agronome Moïse Cossette, « celui qui cherche à Honfleur le domaine des Laliberté n'a pas à s'informer du site précis, vu que l'endroit est exceptionnellement attrayant. Et il n'a jamais été donné à l'auteur de ces lignes de voir une ferme qui plaise autant à l'œil ». Et, c'était vrai, quant au confort, à l'ordre et au charme du lieu.

L'ancêtre, un Breton

L'ancêtre se nommait Raymond Laisné, dit Laliberté. Les descendants finirent par adopter le dernier vocable de ce nom. Ce premier ascendant de la famille arriva au Canada en 1678 ou au début de 1679. Il était de la commune de «Château-Landrin». Encore un Breton, comme l'ancêtre des Guionois, maraîchers à Sainte-Clothilde de Châteaugay. L'histoire fait mention d'un grand nombre de Bretons venus au pays de Québec pour s'y établir à titre de cultivateurs ou d'artisans. C'étaient des opiniâtres. On dit têtu comme un Breton... ce qui veut dire la ténacité, qualité qui devient presque une vertu, en agriculture, comme en toute profession.

Les Laliberté de Honfleur chez nous, s'ils se montrent têtus dans le sens de résolu, c'est qu'ils ont manifesté une fermeté ou une persévérance fondée sur le désir de réussir leur entreprise familiale et agricole. Attitude introuvable chez les indécis ou les irrésolus. C'est cet entêtement des sages qui a aidé au succès des Laliberté.

À propos de cette ténacité du caractère breton, j'ai en mémoire le souvenir de mon grand-père, Jean-Baptiste Cloutier, qui chaussait des sabots de bois pour travailler son jardin, derrière sa demeure de la rue Saint-Olivier à Québec. Il m'avait dit un jour : « Vois-tu ces sabots de bois franc, c'est dur, solide et résistant, comme un caractère de Breton... » Comme il disait vrai!

La maison ancestrale

En dépit de sa vieillesse, comme elle a belle apparence la maison des Laliberté. D'architecture sobre mais harmonieuse, sa construction remonte à 150 ans. Néanmoins, elle offre un air de jeunesse, de charme et de modernité. C'est qu'on l'a restaurée et encadrée de fleurs et de verdure. Tout autour, on l'a agrémentée de beaux arbres, en partie des ormes, des érables et des cèdres. Bordant la façade de la demeure, une «galerie» protégée par une garde en fer forgé, sert de promenade et d'enjolivement. À l'intérieur du logis, c'est propre et spacieux. L'on y voit des tapis domestiques fabriqués par la grand-maman, la maman et les filles. Tout le logis est équipé à la moderne. Dans un coin du salon, on a aménagé un rayon pour les livres et revues agricoles. La lecture c'est déjà une préparation à la vie, assure madame Maurice Laliberté.

Comme des gens civilisés, les membres de la famille ont compris que la maison, au sens profond du mot, c'est la source féconde de l'union entre parents et enfants. La maison, à la campagne surtout, c'est un centre de richesse et d'affection, une école de vie et de bon sens, c'est l'origine de toutes les patries. Hommage à nos maisons de campagne, sanctuaires de fidélité et de continuité. Quel homme bien né, quelle femme a pu oublier, en vieillissant, les jours heureux de son enfance passés sous le toit familial? Ce culte de la maison et du métier agricole chez les Laliberté constitue une force souveraine mise au service des plus hautes valeurs humaines.

Le chef de la famille

M. Alphonse Laliberté, c'est le père, le pionnier. Il est décédé en 1953. Son épouse, Alméda Bouchard, lui a survécu. Elle est âgée de 80 ans, a bon pied, bon œil. Cette joyeuse grand-maman demeure chez son fils Maurice, le lauréat du Mérite agricole de 1962. Alphonse Laliberté, propriétaire d'une grande ferme, réussit, avant sa mort, à bâtir et à établir trois de ses garçons. Maurice, Napoléon et Raymond. C'était un cultivateur progressif, homme social et de foi profonde. Ses concitoyens lui confièrent nombre de responsabilités : conseiller municipal, président de l'UCC ; il fut aussi le fondateur d'une coopérative d'électricité qui força la Cie Shawinigan à pourvoir la paroisse de lumière et de pouvoir électrique. Il créa un cercle de jeunes agriculteurs dont l'un des ses fils devint plus tard le président. Durant sa vie, M. Laliberté s'est montré travailleur, courageux et progressif. Tous ses parents et concitoyens ont conservé de lui un souvenir qui n'est pas près de s'éteindre, tant il était humain, serviable et dévoué aux œuvres paroissiales et agricoles. M. Laliberté a laissé à ses enfants une ferme améliorée et en bon ordre. Il leur a accordé davantage, c'est à dire son exemple et une formation poussée et profitable.

La grand-maman

Cette année, en septembre 1969, j'ai eu la bonne fortune de rencontrer madame Alphonse Laliberté, la grand-maman «mémère» comme on l'appelle dans la famille. Quelle vie active, quelle joyeuse jeunesse chez cette personne de 80 ans ! Toujours la première levée le matin, elle voit comme une jeune femme au soin de la maison. Elle coud, tricote, cuisine comme dans sa jeunesse. Tout le long du jour, elle jette une note d'optimisme et de bon sens dans ce qu'elle dit et fait. En dépit de ses douze maternités, et de toutes les charges qui s'ensuivirent, elle a su conserver une santé et un moral hors du commun. Elle demeure pour toute la famille, la conseillère, l'aide précieuse, l'ange protecteur.

En plus de ses enfants, madame Laliberté compte 53 petits-enfants et 6 arrière-petits-enfants. Et, ce n'est pas fini... quand cette grand-maman partira, on pourra dire comme dans la chanson du poète : « Grand-mère était la gaieté même, on la voyait toujours riant. Depuis le jour

de son baptême, elle riait en s'éveillant. Aussi depuis que son fuseau reste immobile et qu'elle est partie, on ne rit plus dans le pays! »

Même après le grand départ, le souvenir des chères grands-mamans reste à jamais gravé dans la mémoire des petits et grands.

Maurice Laliberté

Ce cultivateur, âgé de 59 ans et l'aîné de la famille, est en charge de la « Ferme Bellechasse » depuis 1935. Fait bien connu, il fut le lauréat de deux concours provinciaux : celui du Mérite agricole, médaille d'or, et celui de la Fondation de la famille terrienne, y compris tous ses parents quant à cette dernière compétition. Son épouse, Rose-Alma Bélanger, venait de Saint-Gervais, non loin de Honfleur. On comptait dans sa famille nombre de cultivateurs.

La première fois qu'il m'a été donné de connaître M. Maurice Laliberté, c'était lors d'une réunion de rédacteurs agricoles, près de Québec. On l'avait invité, à titre de cultivateur d'expérience, pour nous dire ce qu'il pensait de la vulgarisation agricole, à propos de nos écrits et conférences. Seul, en face de l'auditoire, il écoutait, nous observant et se taisant. Son tour vint de donner son opinion, ce qu'il fit avec sagesse et humour. Son langage clair, ses commentaires judicieux et ses connaissances nous émerveillèrent. Jamais un cultivateur n'avait autant retenu notre attention et si bien compris les solutions à apporter au problème agricole. Nous avons dialogué avec l'homme qui sait, a vécu et a réussi.

M. Laliberté exploite la ferme paternelle qu'il a agrandie et améliorée. On y a déjà posé 15 000 pieds de tuyaux de drainage et appliqué 75 à 100 tonnes de chaux. Autrefois, on récoltait 25 minots de céréales à l'arpent ; aujourd'hui, le rendement atteint 55 à 60 minots. Même progrès quant aux récoltes de fourrage alimentant un troupeau de 85 à 100 têtes de bétail. Enfin, 40 arpents en boisé où l'on entaille plus de 2599 érables et un vaste jardin complètent les bénéfices de l'exploitation. Cette ferme, bien administrée, est tenue au point par un bon système de culture et d'élevage, et aussi par une comptabilité précise.

Le sens pratique de M. Laliberté ne l'a pas empêché d'avoir le goût du beau et celui du confort, tout en essayant de faire de son métier une agriculture profitable. Pour ses enfants, la maison, les dépendances et l'environnement constituent une école d'ordre, de propreté et de séduction champêtre. Ainsi, ils y jouissent d'un art de vivre dans une oasis de joie pour tous, où chacun met la main à la pâte.

En dépit de ses multiples occupations à la ferme, M. Laliberté a cumulé les charges de maire, commissaire d'école, directeur de la Caisse populaire, président de l'UCC et du Club Holstein, etc. On a vu précédemment que toute la famille, en général, apporte son aide au service de l'entreprise, non comme une corvée, mais une tâche intéressante et profitable. Le fils Gérard, qui travaille à la ferme, paraît devenir le futur successeur de son père. Il demeure en face de la maison paternelle. Il a épousé Rose Lacasse. Le jeune ménage compte trois enfants. Un autre fils, Jean-Marie, est présentement aux études. On dit qu'il louche déjà vers une école d'agriculture, pour devenir lui-aussi un bon cultivateur. Une autre fille, Claudette, a épousé Victor Roy, cultivateur. Marthe est la femme de Roland Larochelle, en charge de l'entrepôt de la Coopérative de Sainte-Claire. Infirmière, institutrice, étudiants, voilà la tâche actuelle des autres enfants.

M. Laliberté appartient à cette catégorie de cultivateurs qui, bon an, mal an, réussissent à tenir le coup par leur amour du métier, leur saine gestion de ferme et un sens avisé de la production et de la vente.

Les mérites reconnus

On sait qu'en 1962, la famille Laliberté fut à l'honneur, grâce au fils aîné, Maurice, qui obtint la Médaille d'or du Mérite agricole de la province. Mais en février 1969, la même famille

d'Alphonse Laliberté, le père, ajouta un nouveau fleuron à son blason. C'est qu'elle mérita d'être choisie au Concours de la Fondation de la famille terrienne.

C'est en l'honneur de cette famille, à l'Aréna Maurice Richard, le 9 février 1969, qu'une grande réunion eut lieu parmi un concours de nombreux amis, parents et hauts dignitaires de l'Église et de l'État. On y remarquait M. Jacques de Broin, président, Paul Boucher et tous les directeurs de la Fondation. Soulignons aussi la présence de ministres du gouvernement du Québec, MM. Jean-Paul Cloutier, Clément Vincent et Gabriel Loubier, et tous les membres de la famille Laliberté.

Aux intentions de la famille et en gratitude envers Dieu, Mgr Laurent Noël, évêque auxiliaire de Québec, célébra la messe pontificale, en l'église Notre-Dame de Montréal, au cours de laquelle, Mgr Victor Tremblay, de Chicoutimi, prononça une éloquente allocution touchant les bienfaits apportés à la nation par nos familles agricoles. C'est plus tard au Centre Maisonneuve, que se déroula le souper traditionnel au cours duquel Mgr Noël fut le conférencier d'honneur. On chargea M. Clément Vincent, ministre de l'Agriculture à Québec, de remettre le titre de famille terrienne à la famille Laliberté. On honora particulièrement la mère, madame Alphonse Laliberté, et tous



Françoise et Claudette Laliberté. Cette photographie d'Omer Beaudoin, prise en 1957, et tirée des Archives nationales du Québec, constitue un beau moment des archives photographiques bellechassoises.

les membres de cette valeureuse lignée de Honfleur établie au pays depuis de nombreuses générations. Cette manifestation, comme l'a dit si heureusement M. Jacques de Broin, le président, reste à l'honneur de la famille couronnée et de la Fondation de la famille terrienne. Chacun conservera en sa mémoire le souvenir de cette fête inoubliable.

L'agriculture reste indispensable

La famille terrienne, à notre époque de bouleversements économiques et de réduction démographique, demeure encore une nécessaire sauvegarde nationale pour notre avenir au Québec. En cette époque de frénésie et de désordre sociaux dus à l'économie actuelle et à nos modes de vie, l'agriculture et nos meilleurs cultivateurs s'affirment encore comme une nécessité et une bienfaisance pour la majorité des citoyens de toute catégorie. Ce n'est pas le nombre de cultivateurs qu'il importe de multiplier, mais c'est la qualité des hommes du sol qu'il faut stimuler et perfectionner. D'ailleurs, l'évolution de la profession exige des hommes nouveaux et des moyens nouveaux. Et, c'est à ce tournant de notre vie nationale que le succès de notre agriculture et de ses exploitants doit reposer, plus que jamais, sur la formation professionnelle, la coopération générale, la culture de l'esprit, la vulgarisation et enfin la gestion économique des fermes.

L'Ordre du défricheur



Cette rafraîchissante photographie est tirée de la page couverture du livre commémoratif produit en 1958 à l'occasion de la reconnaissance du Mérite de l'Ordre du défricheur. Il ne faut pas confondre avec le Mérite agricole. L'original est en couleur et les fraises sont évidemment d'un rouge à faire pâlir Maurice Duplessis. Quant à la couleur des yeux de la jeune femme, nous pouvons présumer qu'ils sont d'un bleu magnifique ! Louise Bélanger, notre assistante depuis plusieurs années à la révision des textes, reçut le livre comme prix de fin d'année scolaire.

Le syndicalisme agricole

L'Union catholique des cultivateurs (UCC) aujourd'hui UPA, voit le jour en 1924. Les agriculteurs du Québec n'en étaient pas pour autant à leur première tentative d'organisation, loin de là. Nous allons voir qu'elle avait des racines beaucoup plus profondes, des racines qui remontaient même à la fin du XVIII^e siècle. Pour mieux retracer les grandes étapes de la formation de l'UCC, nous nous inspirons ici d'un article paru dans *La terre de chez nous*, automne 1999.

Entrée dans un long processus de transformation depuis les années 1850-1970, l'agriculture traditionnelle québécoise, fondée sur la ferme familiale et la production domestique, est graduellement confrontée aux exigences du marché. Le Québec s'ouvre au marché en se spécialisant dans l'élevage laitier vers 1870. Et de plus en plus d'agriculteurs sont confrontés à des problèmes d'amélioration de techniques ou de rendement ; d'écoulement des produits, de rentabilité. L'Église et l'État tenteront de contrôler cette société rurale en mutation.

La Première Guerre mondiale est à l'origine d'une production agricole intensive et de prix élevés. Aussi, la reprise des agricultures européennes, en 1921, provoque-t-elle une profonde crise dans les campagnes avec la surproduction et la chute des prix qui en résulte. Les effets les plus dramatiques sont l'endettement des cultivateurs et l'exode forcé vers les villes du Québec ou vers les États-Unis. Les prix connaissent des fluctuations majeures. Comme le fromage, vendu en moyenne 13 cents la livre en 1914, grimpe à 23 cents en 1918, pour tomber à 17 cents en 1921. Cette période aggrave le retard relatif du Québec dans les rendements et les techniques de production.

Tradition de solidarité

La première société d'agriculture remonte à 1789 et à la fin du XIX^e siècle, chaque comté¹ du Québec en compte une ou deux. Elles doivent travailler au relèvement de l'agriculture par l'organisation d'expositions agricoles et de divers autres concours et à l'amélioration des races par le bétail importé. Regroupant marchands, avocats, grands propriétaires, elles ne rejoignent qu'un nombre infime de cultivateurs et ne peuvent répondre aux problèmes de la masse des agriculteurs. Elles n'ont qu'une influence limitée.

Les cercles agricoles, apparus dans les années 1860, réunissent les agriculteurs localement, dans leur paroisse. L'organisation, de type professionnel, veut encourager l'instruction, promouvoir la solidarité et la défense des intérêts des cultivateurs.

L'État prend le contrôle des cercles en 1893, alors qu'ils sont au nombre de 515 dans tous les comtés de la province et regroupent 21 000 membres. Dans les comtés anglophones, le mouvement a de la difficulté à s'implanter.

1924	1,00
1929	1,03
1934	0,80
1939	0,86
1944	1,01
1949	1,36
1954	1,57
1959	1,71
1964	1,83
1969	2,19
1974	2,91
1979	4,45
1984	6,74
1989	8,32
1994	9,53
1998	10,15

Pouvoir d'achat du dollar

¹ La Société d'agriculture de Bellechasse est créée le 16 février 1846.

Une action dispersée

Au Québec, l'action des cultivateurs s'est divisée en trois voies. L'organisation économique autonome sous forme de coopératives, l'organisation professionnelle par le syndicat et l'organisation politique directe par les partis «fermiers». Les premières coopératives apparaissent au moment du passage de plusieurs régions du Québec vers l'industrie laitière. Des coopératives de fabrication de beurre et de fromage surgissent en diverses paroisses. En 1908, avec la loi autorisant la création de sociétés coopératives agricoles, 350 seront fondées de 1889 à 1924. Elles se spécialisent dans l'achat de fournitures pour les cultivateurs ou dans la vente de produits comme les grains, la laine, le sirop d'érable. Phénomène demeuré limité, la crise des années 1920 lui portera un coup fatal causant des problèmes d'ordre financier et politique. Les associations professionnelles s'établissent difficilement. En 1918, les maires de municipalités rurales de la région de Richelieu mettent sur pied une association de cultivateurs sur le modèle des Fermiers-Unis de l'Ontario. L'union des agriculteurs devait, entre autres, encourager l'étude des questions agricoles, faciliter les contacts, défendre les intérêts des cultivateurs, favoriser la coopération et développer les industries rurales. Elle ne réussit pas à rassembler un grand nombre de cultivateurs et de plus, une partie de ses membres rejoint un nouvel organisme, les Fermiers-Unis de Québec.

Fondé à Hull, en 1920, ce mouvement se développe rapidement. Trois ans plus tard, il compte 5000 membres dans 172 succursales. Avec une charte fédérale et comme les autres mouvements agraires canadiens, l'association se propose d'étudier les questions agricoles, de défendre les intérêts des cultivateurs auprès des pouvoirs publics, de pratiquer le commerce des produits de la ferme, d'engager des conférenciers, de publier des revues et brochures agricoles, de fonder des succursales, etc. Pour une fois, la direction s'enracine dans les campagnes. Contrairement à d'autres organisations professionnelles ou coopératives agricoles au Québec, elles ne sont pas encadrées par des notables des villes, des politiciens ou des membres du clergé. En ce sens, elles réussissent à éviter l'ingérence tant de l'État que de l'Église. Le mouvement étant non-confessionnel, francophones et anglophones y adhèrent.

Ce sont d'ailleurs les Fermiers-Unis qui prennent l'initiative de regrouper les forces agricoles de la province de Québec en vue de constituer un parti politique, le Parti Fermier-Progressiste en 1921. Joseph-Noé Ponton et Firmin Létourneau, qui joueront un rôle majeur dans la fondation de l'UCC, en sont. Ils achètent *Le Bulletin des agriculteurs* pour en faire un journal agricole appuyant l'action politique des cultivateurs. L'échec électoral du Parti Fermier-Progressiste et le manque de perspectives favorables mettent fin à l'action politique autonome des agriculteurs au Québec.

Comme l'action coopérative, sur laquelle l'État exerce un contrôle, ne peut non plus constituer un outil de changement, il ne reste plus que l'action professionnelle et syndicale. C'est la leçon qu'en tire l'organisateur principal, Joseph Noé Ponton.



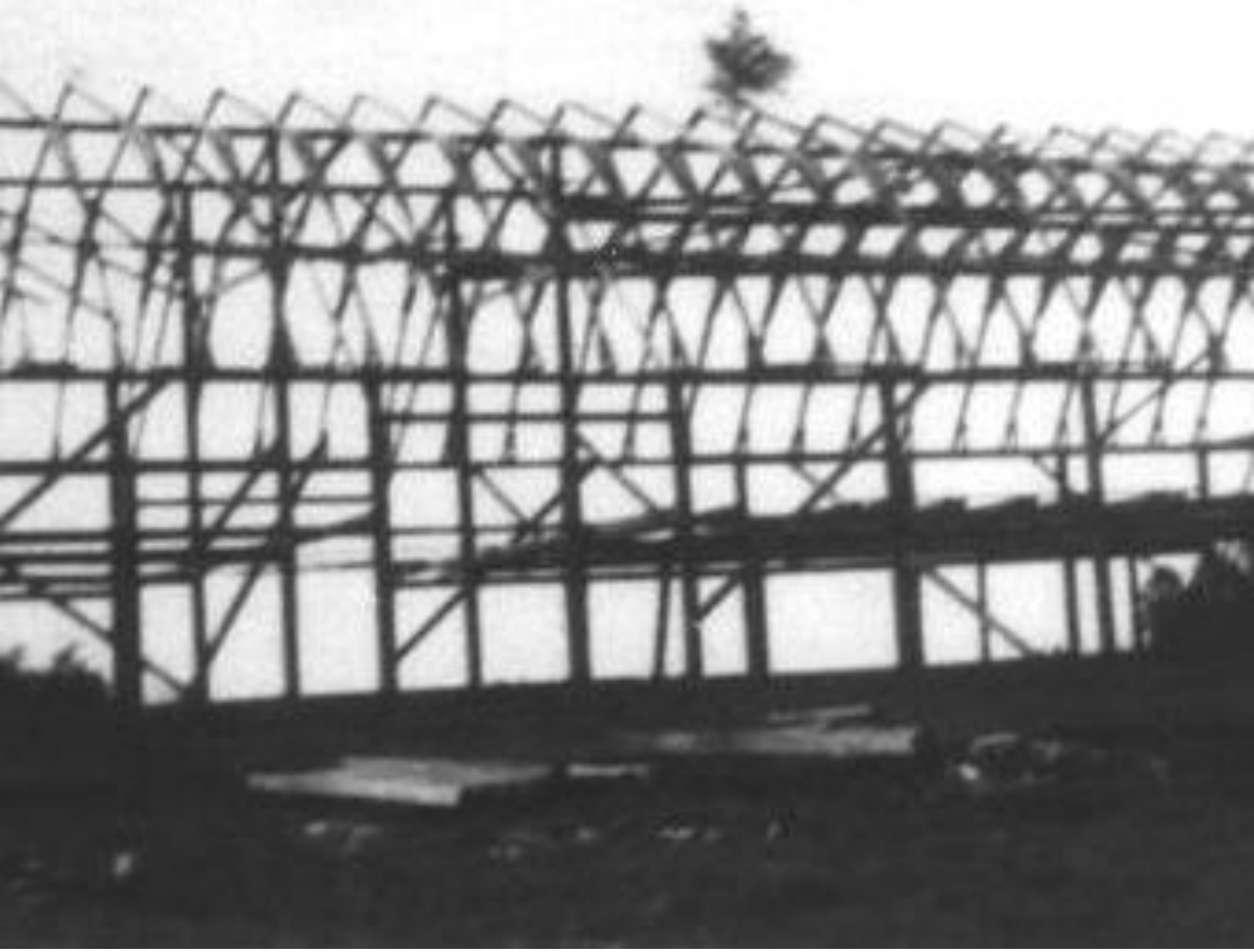
Photo : Paul St-Arnaud

La Corvée

Jean Provencher écrit : «Il est un travail qui exige beaucoup plus que le concours de la maisonnée pour être bien mené : celui de la construction d'une grange. Un homme seul, sa famille, son engagé, n'auraient pas assez de tout l'été pour l'accomplir. Dès lors, il faut une corvée appelée "courvée" ou "bi". Longtemps en France, chez les paysans, la corvée fut synonyme de travail forcé réclamé par un suzerain à ses vassaux. Dans la vallée du Saint-Laurent, il s'agit plutôt d'un mode généralisé d'entraide qui, grâce à la mise en commun des efforts et parfois des biens de chacun, permet de résoudre rapidement un problème ou d'achever de résoudre un problème avec célérité.»

La corvée est une affaire sérieuse, car elle s'avère une source d'accident potentiel. Lors de l'élévation d'un édifice aussi important que celui d'un mur d'une grange, il est essentiel que tout le monde soit sur place au bon moment, car on a besoin de tous les bras disponibles. Sous-estimer les forces nécessaires dans une telle situation peut s'avérer dangereux. René Blais, un résidant de Saint-Nazaire, raconte, dans la monographie paroissiale publiée à l'occasion du centenaire de la paroisse en 2002, qu'un jour des hommes affectés à l'érection d'une grange dans le 4^e Rang, s'arrêtèrent à mi-chemin, au bout de leurs forces. On devine aisément la précarité d'une telle situation. La corvée peut s'avérer d'autant plus problématique que personne n'est couvert par les assurances.

Le voisin généreux, qui a sa propre famille à nourrir, risque de payer cher une imprudence ou un mauvais coup du sort. Aussi, il n'est pas bien vu de se présenter en état d'ébriété. Le soir, quand le travail est terminé, on arrose l'événement à l'occasion. Pendant longtemps, la corvée donnera lieu en Bellechasse, comme dans l'ensemble du Québec, à tout un rituel où même le violoneux du village est de la partie. Paul-Aimé Lacasse, originaire de Honfleur (voir notre parution précédente), raconte qu'il était de coutume de planter un sapin au sommet de l'édifice lorsque la corvée était complétée. Toutefois, rituel oblige, le sapin n'était érigé que si le mauvais sort avait été conjuré lors des travaux.



Les cultivateurs

par Réjean Bilodeau

Il fallait voir, du haut des montagnes entourant le rang Pointe-Lévis (Saint-Damien), toutes les petites fermes bien construites et bien cultivées. Que ce soit du haut de la côte à Mizaël, de la côte Saint-Roch ou des côtes au sud chez « Tatou » ou Euclide, partout, c'était pareil ! C'était beau !

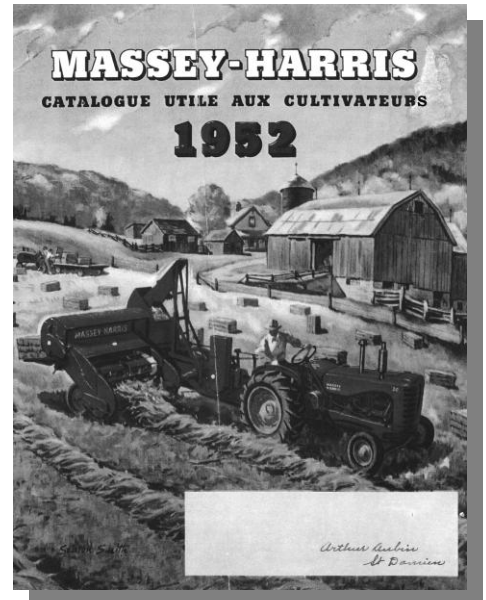
Le sol rocailleux et le terrain très accidenté n'aidaient en rien le travail des défricheurs qui œuvraient d'une noirceur à l'autre ! C'est petit à petit que les défricheurs puis les colons apprirent leur métier. Les cultivateurs qui ont pris la relève des colons ont eu la chance de voir arriver leur « père spirituel », l'agronome Nicolas Kelly.

Très connaisseur, poli et ami avec tout le monde, cet Irlandais de souche a su instruire les gens et leur vendre l'idée et les moyens de réussir. À l'origine des réussites provinciales des deux fermes des religieuses, jamais il ne refusait d'aider les gens de la Pointe-Lévis ! Vers 1960, les petits troupeaux de douze à quinze vaches de race Arshyre étaient très améliorés par rapport à ce qu'ils étaient quelques années auparavant, de même que la culture en général. Nicolas leur enseignait les vertus des engrais chimiques et de la génétique. Les plus beaux troupeaux de la Pointe-Lévis étaient ceux de Lionel et Alyre Bilodeau, Joseph Pouliot, Philippe et Aline Rouleau Labonté, Émile Bilodeau, Gérard Guillemette et Oram Blouin. Tous ces cultivateurs avaient emboîté le pas et faisaient l'acquisition et, par la suite, l'élevage d'animaux pur-sang. Au même moment, pour certains cultivateurs, c'est la modernisation par la machinerie qui fut à l'ordre du jour. Le distributeur de l'époque était Arthur Aubin, qui vendait des outillages Massey-Harris.

Les premiers à abandonner les chevaux furent Joseph Lachance, Oram Blouin, Hormidas Beaudoin et puis, tour à tour, les autres embarquèrent dans cette nouvelle ère de modernisation. Euclide fit l'achat d'un tracteur Porche, Philippe Labonté acheta un International ; mon père, ainsi que Joseph Labonté, Sylvio Godbout et Gérard Guillemette, achetèrent un Massey-Ferguson. Je crois que Joseph Pouliot fut le dernier à en faire l'acquisition. Peu à peu, à ces tracteurs furent attachées les charrues à deux raies, la faucheuse de sept pieds, la herse de douze pieds. L'épandeur à fumier faisait également partie des options.

À l'époque, le fait de remplacer les chevaux par le tracteur constituait un virage technologique de haut défi. C'était l'inconnu et plusieurs ont préféré abandonner la culture de leur ferme pour continuer d'y résider seulement et aller travailler à l'extérieur car le fait d'acheter cette machinerie représentait des coûts très élevés. Souvent, le tracteur était laissé en consignation un an avant que le cultivateur ne se décide. Pourquoi tant d'hésitation ? L'inconnu lié aux coûts d'opération, mais surtout l'amour des chevaux. Je me rappelle qu'un jour mon père arriva avec son « team de chevaux » attelé à la faucheuse McCormick de sept pieds près de la ligne de Joseph Lachance, voisin qui, lui, avait un tracteur. Par pur hasard, les chevaux partirent en même temps que le tracteur et entreprirent de monter une côte très abrupte chacun de son bord de la ligne séparatrice des lots.

Envahis par l'orgueil et regardant droit en avant, les deux voisins arrivèrent en haut pas mal en même temps, car mon père avait un très bon « team de chevaux » et le voisin, lui, devait affronter la rosée du matin qui enlevait de la traction aux roues du tracteur. Cela en était assez pour que mon père garde ses chevaux encore plusieurs années !



Le curé Labelle de Saint-Gervais

N.D.L.R. Cet article de Jacques Blais est paru récemment dans la revue *La Coste des Beaux Prés*, (septembre 2005, vol 11 , n°1).

Joseph Marquis naît à Saint-Gervais, le 12 juillet 1843. Il est ordonné prêtre le 20 octobre 1870. Il commence son apostolat à Baie-Saint-Paul comme vicaire auprès du curé Nérée Gingras pendant trois ans. Comme il a une santé délicate, il doit par la suite prendre quelques mois de repos dans une maison de santé.

Il devient chapelain de l'Hôpital du Sacré-Cœur qui l'héberge, hôpital fondé récemment par Mgr Taschereau. En 1887, on le retrouve curé d'Armagh dans le comté qui l'a vu naître. L'année suivante, il est nommé curé à L'Ange-Gardien par Mgr Taschereau qui déclare à cette occasion : « C'est une cure de récompense que je vous offre. »

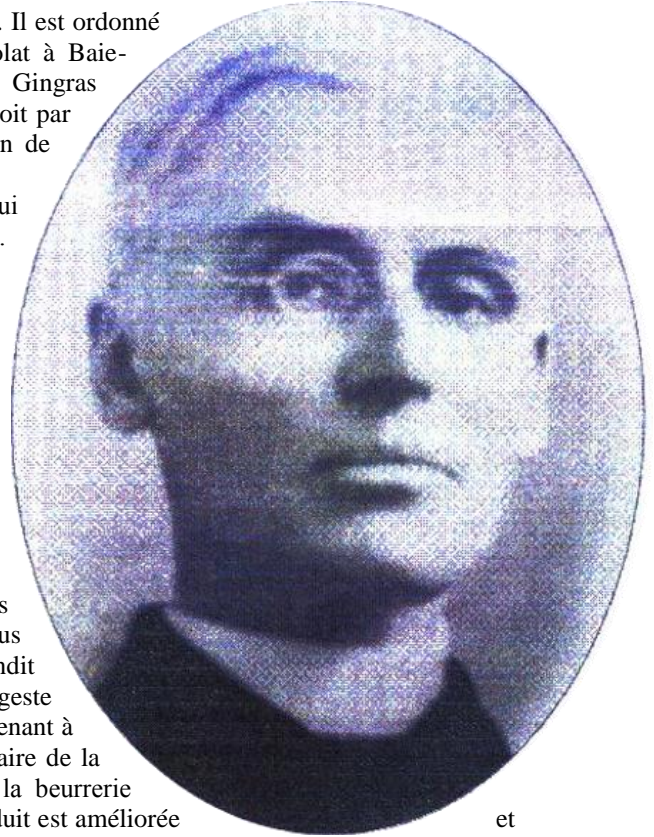
Joseph Marquis, souvent appelé simplement Jos, marque l'esprit de ses concitoyens par son zèle et ses connaissances approfondies du monde agricole. Dès l'hiver 1889, il commence à donner des conférences aux cultivateurs du coin sur l'agriculture en général et sur l'entretien des fermes. Bientôt, sa notoriété dépasse les frontières de la municipalité et les gens des paroisses avoisinantes voient grossir le nombre de ses élèves. Tous sont étonnés de ses connaissances. Leur surprise grandit encore quand ils le voient, le printemps suivant, joindre le geste à la parole en mettant la main à la pâte sur la terre appartenant à la fabrique. Il sert d'exemple : on veut, tout comme lui, faire de la culture améliorée. Les résultats sont fantastiques. C'est la beurrerie locale qui profite le plus de ses conseils : la qualité du produit est améliorée et le rendement double!

En 1893, on lui assigne une nouvelle cure, à Saint-Nicolas. Ce n'est pas sans regret que les paroissiens le voient partir. Il s'agit pour s'en convaincre de lire le message qu'ils lui remettent lors de son départ.

Sa contribution hors de l'ordinaire dans le comté de Montmorency et dans sa nouvelle cure trouve bientôt écho à Québec où il attire l'attention du Département de l'agriculture. Le poste d'agent de la colonisation étant devenu vacant, le gouvernement le lui offre. Il accepte après avoir obtenu l'autorisation de ses supérieurs. Son travail est aussi souligné dans les journaux. Un journal de Québec écrit : « L'abbé Marquis a rendu des services inappréciables à la classe agricole. Ses conférences et ses études sont fort remarquables par le style, et tellement empreintes de sincérité et d'enthousiasme qu'elles apportent la conviction dans l'esprit de ses auditeurs et de ses lecteurs. C'est l'un des hommes qu'il est bien difficile de remplacer. »

Le curé René-E. Casgrain, dans *Histoire de la paroisse de L'Ange-Gardien*, parue en 1902, dit de lui : « D'un caractère doux, affable et bienveillant, l'abbé Marquis accueillait les colons avec cette bonté sincère qui fait naître la confiance. Ce fut la raison du succès qui ne cessa d'accompagner les conférences qu'il donna, pendant huit ans, dans presque toutes nos paroisses. »

En 1896, l'abbé Marquis achète une demeure près de l'église de L'Ange-Gardien. Il continue quand même à donner des conférences un peu partout, mais plus particulièrement au Saguenay-Lac-Saint-Jean et en Gaspésie. Comme sa santé est fort fragile, ses voyages l'épuisent. En décembre 1900, il tombe gravement malade. Les médecins le suivent régulièrement. Mais le 4 février 1901, à l'âge de 57 ans, il rend l'âme chez lui. Il est enterré à Saint-Gervais, sa paroisse natale. De très nombreux concitoyens de L'Ange-Gardien se déplacent à cette occasion afin de rendre hommage à un curé hors de l'ordinaire.



et

Intermède automnal

Saint-Camille

Photo : André Beaudoin

Nourrir la famille bellechassoise

par André Beaudoin

N.D.L.R. Puisque le développement de l'agriculture en Bellechasse est historiquement lié au territoire agricole de la Côte-du-Sud, notre source principale a été pour cette parution de fin d'année, *l'Histoire de la Côte-du-Sud*, publiée en 1993, sous la direction d'Alain Laberge, ce qui explique les références occasionnelles à un contexte plus général (Montmagny, L'Islet, Kamouraska). Une autre source très précieuse a été le livre de Robert-Lionel Séguin, *La civilisation traditionnelle de l'habitant aux XVII^e et XVIII^e siècles* (701 pages) parue en 1973.



Mon pays, c'est d'abord l'hiver

Il faudra une ou deux générations avant que le nouvel arrivant s'acclimate à la température rigoureuse de la Nouvelle-France. Et les témoignages de l'époque le confirment. En 1704, par exemple, Louis-Armand De La Hontan déplore que les trois mois d'hiver y soient extrêmement froids. L'habitant finira par composer avec les rafales et les poudreries. Avec philosophie, il se dira que ces longs mois de repos procurent au sol l'occasion de se reposer. Ruette d'Auteuil écrit, le 12 décembre 1715 : « [...] la gelée détruit les mauvaises herbes dans les terres labourées, qui doivent être ensemencées le printemps suivant, car on ne sème en Canada les froments et toutes sortes de grains que le printemps, et elle mûrit la terre de chaque sillon qu'elle rend comme de la cendre. Quant à la neige, son eau qui imbibe toutes les terres lors du dégel les engraisse ».

Le même fonctionnaire renchérit en ajoutant que le froid et la neige favorisent le transport des marchandises. « [...] un cheval, un bœuf tirent plus pesant ce qui est chargé sur des traîneaux qui coulent sur la neige ou glace que ne feraient quatre de ce qui serait chargé sur une charrette roulant sur terre ». D'Auteuil observe avec perspicacité que la glace compense avantageusement l'absence de pont.

Certains Français séjournant au pays jugent sévèrement notre climat, c'est le cas d'André Doreil qui se plaint, le 25 octobre 1757, du sort des soldats de la mère patrie qui doivent vivre « dans un climat aussi dur ». Par contre, en 1754, Nicolas-Gaspard Boucault nous parle de la douceur du mois de mai et de la sérénité de l'automne canadien. Le correspondant précise que ce sont « [...] de beaux jours, ce qu'on voit rarement dans la plupart des provinces de France ».

Toutefois, déjà à l'époque, un observateur anonyme commente la différence de climat qui prévaut à Montréal et à Québec. À la fin du régime français, il écrit :

D'ailleurs, les pays les plus habités sont malheureusement les moins bons et les moins propres à la culture. Les froids excessifs et la grande quantité de neige qui tombent dans le gouvernement de Québec, et la dureté de l'hiver, tout cela fait qu'on ne peut que fort peu cultiver les terres. Mais dans le gouvernement de Montréal, les froids ne sont pas si vifs, les neiges ne tombent en si grande quantité ; les terres sont découvertes un mois avant celles de Québec ; et par cette raison les semences y sont plus avancées, les terres mieux cultivées. À mesure que l'on s'avance dans le fleuve Saint-Laurent, les terres et les saisons y sont de beaucoup plus belles.

Les techniques agricoles amérindiennes

Les petits manuels scolaires nous ont enseigné que nos ancêtres ont appris les propriétés gustatives de l'érable à sucre en observant les autochtones. Et c'est à peu près tout, avec la culture du tabac, ce que nous avons retenu sur la sédentarité de ces premiers occupants du territoire. Si en Bellechasse la présence amérindienne semble avoir été reliée à la pêche et à la chasse, voire à la simple transition vers d'autres territoires pour le commerce, les Iroquois, selon N. Diéreville, s'adonnent volontiers à l'agriculture, une agriculture primitive selon nos critères modernes de rentabilité, mais qui répond à un régime alimentaire équilibré.

Dans l'orthographe caractéristique de l'époque, Diéreville commente : « Ils [les Algonquins] ne cultivent point la terre comme d'autres qui font du Maïs ou Bled d'Inde. Ils disent que ces soins n'appartiennent qu'à des Ames basses & serviles & que de Grands Guerriers qui sçavent triompher de leurs ennemis & attaquer les Bêtes les plus féroces, ne doivent vivre que de celles qui les tuent. Voilà de grands sentiments, mais les Iroquois sont plus sages, ils cultivent la terre avec grand soin et font beaucoup de Bled d'Inde pour se nourrir... »

Par ailleurs, un siècle et demi plus tôt, en 1558, André Thevet observait que le soin de la terre était confié aux femmes. Et en 1724, Joseph-François Lafitau écrit à son tour «qu'en Canada dès que les neiges sont fondues, les sauvagesses commencent leur travail». Le Jésuite décrit avec beaucoup de détails leur travail en corvée :

Toutes les femmes du village s'unissent ensemble pour le gros travail. Elles font diverses bandes nombreuses selon les différents quartiers où elles ont leurs champs, & elles passent d'un Champ à l'autre, s'aidant toutes mutuellement. Elles tiennent leurs Champs fort propres, elles ont grand soin d'en arracher les herbes jusqu'au temps de la récolte. Il y a encore un temps marqué pour cela, où elles travaillent toutes en commun : & alors chacune porte avec soy un faisceau de petites paguettes de la longueur d'un pied, ou d'un pied & demi, qui ont leur marque particulière, & qui sont enjolivées de vermillon. Elles leur servent à marquer leur tache, & à faire connoître leur travail.

L'Amérindien dispose d'un outillage archaïque et la préparation des sols en vue des semences reste rudimentaire. Toutefois, il connaît la valeur fertilisante des engrais. Selon Lescarbot, ils «nettoient les mauvaises herbes et les brûlent, engraisent leurs champs de coquillages de poissons...» Un autre observateur, le récollet Gabriel-Théodat Sagard, nous apprend que « les femmes huronnes en la saison vont au forest voisines amasser alentour des vieilles souches, quantité de poudre de bois pourry, puis ayant disposé une grande caisse d'escorce, y font un lict de la dite poudre, sur lequel ils sèment de la semence de citrouille, qu'ils couvrent après d'un autre lict de la même poudre, & sur icelle sèment derechef des semences ».

En 1611, une première expérience pour adapter la culture du maïs à l'agriculture de la mère patrie subit un échec. Marc Lescarbot écrit : « Nous avons semé dudit blé [le maïs] cette dernière année dedans Paris en bonne terre, mais il a peu profité, n'ayant rendu chaque plante qu'un ou deux épis affamez...» En terre d'Amérique, la culture du blé d'Inde aura beaucoup plus de succès auprès du nouvel occupant, et de nos jours, ici même en Bellechasse, les vastes champs qui lui sont consacrés annuellement rappellent le savoir-faire de ces premières nations.

Les devoirs du seigneur relatifs à l'agriculture

Le seigneur est obligé de construire un moulin à farine, à défaut de quoi il risque de perdre le droit de banalité qui s'y rattache. Enfin, il est tenu de concéder des terres à tous ceux qui en font la demande, à l'exception de la portion de la seigneurie qu'il s'est réservé pour établir son domaine personnel.

Les obligations du censitaire relatives à l'agriculture

En plus des redevances de toutes sortes et des marques de considération envers le seigneur, le censitaire doit lui aussi tenir feu et lieu, soit habiter et mettre sa terre en valeur. Malgré les conditions imposées par le régime seigneurial, on peut considérer le censitaire comme le propriétaire de sa terre. Il peut en effet la vendre ou l'échanger à sa guise, en autant qu'il acquitte les droits de mutations redevables au seigneur qui demeure, par ailleurs, le propriétaire éminent de la terre, ce que confirme le paiement du cens.

L'occupation européenne du territoire

Sous le régime français, le développement du territoire agricole passe inévitablement par le régime seigneurial. D'ailleurs, en Bellechasse et sur la Côte-du-Sud en général, les premières seigneuries sont parfois concédées des décennies avant l'implantation des premiers colons. C'est le cas notamment de la seigneurie de Bellechasse concédée en 1637, bien avant l'occupation réelle du territoire. Cette situation s'explique par le peu d'effectifs humains disponibles et la

menace constante des raids iroquois¹. Pendant longtemps, il s'avère plus sage et plus prudent de regrouper les quelques forces défensives disponibles. Toutefois, à partir de 1680, on peut considérer le paysage seigneurial sud-côtois comme bien dessiné.

Le peuplement de la Côte-du-Sud débute réellement dans les années 1670, période de paix amérindienne et de décloisonnement de l'espace à habiter dans la vallée du Saint-Laurent. La population s'accroît rapidement dans la première décennie : on y dénombre plus de 400 habitants au recensement de 1681. Il se produit ensuite une certaine stagnation qui empêche la population de dépasser le cap de 500 habitants avant le début de la décennie suivante. La reprise qui s'amorce alors est considérable : les effectifs franchissent la barre du millier probablement dans les premières années du XVIII^e siècle et doublent encore autour de 1712. Enfin, en 1720, le niveau de la population régionale doit se situer tout près de 3000 individus.

Comme le Saint-Laurent demeure à l'époque le principal moyen de transport, le développement s'effectue pendant longtemps perpendiculairement au fleuve. Cependant, certaines rivières, la rivière Boyer notamment, constituent quelquefois des exceptions. À Beaumont, le troisième rang, donnant sur la rivière Boyer, se développe avant le second rang. Si la voie d'eau est avantageuse pour les communications, elle s'avère également précieuse pour la qualité des sols. L'occupation complète du territoire de Bellechasse sera une question de démographie. Progressivement, une paroisse sera occupée jusqu'à saturation. Les fils de Bellechasse seront contraints soit de s'exiler vers les États industriels de la Nouvelle-Angleterre ou obligés de refaire le pénible cheminement de leurs ancêtres en ouvrant de nouvelles paroisses de colonisation, avec tous les sacrifices que cela suppose.

Une activité principale

Si le commerce de la fourrure et la pêche constituent au début de la colonie les premières sources de revenus du territoire, l'agriculture ne tarde pas à s'imposer comme le principal champ de l'habitant. Au début, c'est une agriculture purement domestique, mais après la période pionnière « la Côte-du-Sud » [et par conséquent le territoire de Bellechasse] se voit engagée dans des échanges commerciaux qui en font une des régions agricoles les plus importantes de la vallée du Saint-Laurent. »

Vers 1850, dans les basses terres, à peu près tous les sols arables sont alors exploités. Il est normal que les terres en bordure du fleuve, très fertiles, aient attiré très tôt les colons. Toutefois, ici et là, il faut compter quelques exceptions. C'est le cas à Beaumont et à La Durantaye, où le défricheur doit s'attaquer à des bois francs, ce qui requiert beaucoup plus de travail. Au point que plusieurs abandonnent leur concession ou la vendent pour en acquérir une plus favorable à la culture. La description qu'un seigneur d'une autre seigneurie de la Côte-du-Sud fait de la tâche du pionnier nous indique bien l'ampleur du travail du colon :

[...] en ce pays il faut qu'un pauvre habitant commence par abattre les arbres de son habitation qui est toute en forêt, qu'il coupe ces arbres de certaine longueur, maniable à un homme et à la femme, pour les pouvoir remuer avec des leviers et mettre en tas, qu'il les fait brûler qu'ensuite il houe la terre à force de bras dessus et au travers les racines des arbres abattus pendant quelques années qu'il en rafraîchit le reste des troncs des arbres que l'on coupe à cinq ou six pieds de hauteur sur les neiges [...].

¹ En 1655, les Iroquois détruisent un établissement à l'île aux Oies : le co-seigneur et sa femme sont tués, tandis que leurs deux filles restent captives des assaillants.

L'ingénieur Gédéon de Catalogne, qui visite notre région à cette époque, précise que dans les endroits où le bois ne peut être commercé, les troncs d'arbres sont brûlés. Nous devinons aisément le gaspillage de la précieuse ressource forestière qui résulte de cette pratique. Catalogne nous apprend également que la première année est réservée aux légumes et au blé d'Inde. La seconde année voit pousser le blé. Un certain nombre d'habitants vendent leurs surplus aux marchands. Comme le réseau routier est inexistant, le fleuve demeurera pendant longtemps le principal moyen de transport. C'est ainsi qu'en 1710, Jacques Beaudoin, qui demeure à Berthier, transporte pour Pierre Gagné, habitant de Cap-Saint-Ignace, 100 minots de blé destinés à Fabien Badeau, charpentier de navire de Québec.

Sur la Côte-du-Sud, la production de cette céréale sera très inégale. C'est ainsi que « les habitants des seigneuries de Vincelotte et de Gagné recueillent presque quatre fois plus de blé que ceux de Beaumont, même si ces derniers exploitent des superficies plus vastes ». La précieuse céréale sera cultivée en Bellechasse jusque vers le milieu du XIX^e siècle, époque où la concurrence du blé de l'Ouest lui sera fatale. Subsisteront ici et là «quelques îlots de résistance». C'est ainsi qu'un pionnier de Saint-Nazaire, Ferdinand Beaudoin, résidant dans le rang dit de la montagne, cultive encore, au début du XX^e siècle, la noble céréale pour les besoins de sa famille. En 1930, le géographe Raoul Blanchard écrit :

La guerre a amené un petit sursaut, dont les effets sont presque partout complètement amortis. En fait, le blé peut être encore une culture payante s'il est produit avec des semences sélectionnées sur un sol aménagé et engraisé à cet effet ; mais peu de cultivateurs sont capables de cet effort, et la désaffection à l'égard de cette céréale est trop générale. On déclare partout qu'il est plus économique d'acheter de la farine. Dans l'ouest du comté de Bellechasse, Saint-Michel, Beaumont, Saint-Lazare, Buckland, le blé est pratiquement disparu. En tout cas, nulle part on n'en vend un boisseau à l'extérieur. Le blé, dans les vieilles paroisses, n'est plus qu'une culture-relique.

Les différentes cultures

Les historiens ne possèdent pas d'indices qui permettent d'affirmer que l'avoine, autre céréale importante fait l'objet de commerce à cette époque. Il semble que le cheptel des paroisses de la région profite du développement de cette production C'est ainsi qu'au début du XIX^e siècle, on élève des chevaux plus robustes qui sont recherchés pour les durs travaux de la ferme. Également, le rendement des troupeaux laitiers dépasse celui des autres régions. Quant au pois, destiné à la consommation humaine, il fait également partie du régime alimentaire des porcs.

L'orge est une autre culture plutôt marginale. Elle fait l'objet d'un recensement en 1721 au niveau national. Dans la seigneurie de Bellechasse, l'année suivante, on en récolte à peine 2,8 hectolitres. Sa production ne semble pas satisfaisante puisqu'elle est abandonnée dès l'année suivante. Plus à l'est sur la Côte-du-Sud, elle connaît un certain regain de popularité au cours des décennies suivantes. Il semble qu'après la disette de 1737, les habitants cherchent une alternative contre une mauvaise récolte de blé.

Le moulin à farine

Le moulin à farine est intimement relié à l'agriculture. Le moulin à farine représente d'ailleurs le premier service que le seigneur doit fournir aux habitants de la seigneurie. La présence ou non d'un moulin sur un territoire donné constitue un facteur d'attraction considérable pour le nouveau colon. Il s'agit toutefois d'un investissement coûteux qui ne devient profitable que lorsqu'un nombre assez important de producteurs y font moudre leurs grains.

Par ailleurs, le projet d'implanter un moulin à farine doit souvent composer avec la réalité du faible pouvoir de certains cours d'eau. Dans la seigneurie de Saint-Michel, le moulin à farine est démolé puis reconstruit sur une terre acquise par le seigneur dans le fief voisin de Beaumont, où coule la chute Mailloux, qui génère un fort pouvoir d'eau. Une autre alternative à l'absence de débit suffisant est le tout aussi pittoresque moulin à vent. Le récent débat sur l'implantation d'éoliennes sur le territoire de Bellechasse nous rappelle que l'histoire n'est souvent qu'une suite de répétitions...

En terre d'Amérique comme en Europe, la pomme de terre tardera à «s'implanter». En Bellechasse, il est possible que l'histoire de la culture de la pomme de terre soit reliée aux Acadiens réfugiés dans les profondeurs de la seigneurie de Saint-Michel. Du moins, c'est ce que semblent nous indiquer certaines archives. Quoi qu'il en soit, à la fin du XVIII^e siècle, la pomme de terre apparaît comme une spécialité de Beaumont et de Saint-Michel. « La production de la pomme de terre de ces deux paroisses est d'ailleurs [à cette époque] la plus importante du district de Québec².»

Les autres productions

Les habitants de Bellechasse produisent également diverses autres plantes secondaires, désignées improprement sous le nom de légumes. C'est le cas pour le tabac, le lin et le chanvre. Durant tout le XVIII^e siècle, la production du chanvre reste faible en dépit des encouragements des autorités.

Sur la Côte-du-Sud, les récoltes de lin les plus importantes sont observées à la Rivière-du-Sud, qui est également la seigneurie la plus peuplée de la région. Le lin demeurera pendant longtemps une culture importante et Jean Provencher écrit avec pertinence : «C'est la plante textile aux mille usages. Dès le XVIII^e siècle, les habitants, en particulier ceux de la région de Québec, se livrent à la culture du lin. Et Peter Kalm constate qu'on en sème partout! Au XIX^e siècle, quand tout coûte cher, qu'on n'a pas d'argent pour acheter des tissus manufacturés d'Angleterre, on produit encore du lin³.»

Cette plante herbacée à graines oléagineuses, dont la farine pouvait entrer dans la fabrication de cataplasmes, a donné lieu à un riche vocabulaire qui décrit bien les étapes de sa transformation : rouissage, battage, broyage, teillage. Par contre, les propriétés vestimentaires du lin n'étaient pas idéales. Les vêtements étaient chauds en été et froids en hiver. Avec l'invention, entre autres de tissus synthétiques, sa disparition était inévitable. Toutefois, du simple point de vue visuel, la disparition de sa culture est regrettable, car la saison de floraison produisait un effet de couleur saisissant qui compensait de beaucoup pour l'exigence de sa récolte.

Quant aux habitants de Beaumont, ils paraissent avoir adopté une méthode de culture particulière en faisant alterner le tabac et le lin. Car, si de nos jours, le tabac a très mauvaise réputation, il n'en fut pas toujours ainsi et le «bon tabac canadien», bien que sa culture soit épuisante pour le sol, fut longtemps considéré comme une plante indispensable.

L'érable à sucre

De nos jours, l'acériculture constitue une composante non négligeable de l'économie agricole de Bellechasse. Et les racines de cette « spécialisation gustative » remontent pratiquement aux premières années du système seigneurial. Dès le début du XVIII^e siècle, on retrouve des indications qui semblent confirmer que le sucre d'érable est intégré à la table de l'habitant.

D'autant plus qu'à l'époque, une partie de la sève est transformée en vinaigre. Une ordonnance nous apprend que les habitants de Bellechasse « vont tous les printemps sur les terres de la dite seigneurie non concédées, et même sur celles du domaine, entailler les arbres d'érable pour en tirer de l'eau pour faire du sucre ». Cette exploitation « illégale » est d'autant plus nécessaire que le sucre d'érable est souvent le seul retour que les squatters saisonniers peuvent tirer des nouvelles concessions dans les profondeurs des seigneuries. C'est le cas à Saint-Gervais où ils tirent une bonne partie de leurs revenus de la vente du sucre au marché de Québec.

² Pendant un siècle, la culture de la pomme de terre sera relativement aisée et sans histoire... jusqu'à l'apparition, en provenance de l'Ouest américain, du terrible doryphore, plus connu sous le sinistre vocable de bête à patate. Voir à ce propos, *Au fil des ans*, été 1995.

³ Jean Provencher, *Les Quatre Saisons dans la vallée du Saint-Laurent*, 1996, p 349.

Cette passion pour le délicieux produit demeurera encore, deux siècles plus tard, un revenu d'appoint non négligeable. Blanchard écrit en 1930 : « À Saint-Lazare, le sucre vendu en sirop par une coopérative aux États-Unis, est probablement le principal revenu de la paroisse. Il fournit au printemps de quoi payer les semences. »

La production acéricole demeurera cependant artisanale. Les plus grosses érablières ne dépassent guère 2000 entailles. La moyenne se situant, du moins à Saint-Nazaire, à 800 ou 1000 entailles. En 1939, cette localité compte une cinquantaine d'érablières (sucrieries) qui produisent ce printemps-là 2900 gallons. Une étude gouvernementale de l'époque estime qu'environ 500 gallons font l'objet d'une consommation domestique ou locale (parents, voisins, rentiers du village) alors que le reste est vendu aux États-Unis.



Saint-Michel, 1957 Omer Beaudoin, Archives nationales du Québec E6, S7, P3833-57

Une autre culture propice à éveiller les papilles gustatives est celle de la fraise. Blanchard écrit à propos du petit fruit des champs : « Enfin, les paroisses proches de Québec, depuis sept ou huit ans, ont commencé à l'imitation de l'île d'Orléans, la culture de la fraise, à Saint-Vallier, Saint-Michel, Beaumont ; travail facile quand on a de la main-d'œuvre, qui a l'avantage de précéder les autres récoltes et qui peut rapporter jusqu'à 1000 \$ par an. »

La culture du rutabaga

La culture du rutabaga est presque tombée dans l'oubli. Pourtant, au siècle précédent, cette racine à chair jaune servit de nourriture au bétail. Sa production semble avoir été encouragée par les sociétés d'agriculture. Une petite note dans le cahier de prônes de Saint-Nazaire, en pleine saison hivernale (19 février 1922) confirme cette hypothèse. On peut lire qu'un dénommé Brisebois, agronome « viendra le lendemain soir pour donner une conférence sur la culture du chou de Siam et autres ».

On cultivait d'ailleurs le navet depuis le début du régime français. Au début du XIX^e siècle, un certain nombre de journaux agricoles avaient commencé à promouvoir sa culture sur de grandes superficies pour nourrir les animaux. En Europe, les paysans y trouvaient leur profit. Cependant, au Québec, la promotion de cette racine se heurtait à la nature du sol le long du Saint-Laurent. La culture du navet rencontrait les mêmes problèmes aux États-Unis. Les cultivateurs avaient fait des tentatives sur de grandes superficies, mais sans grand succès.

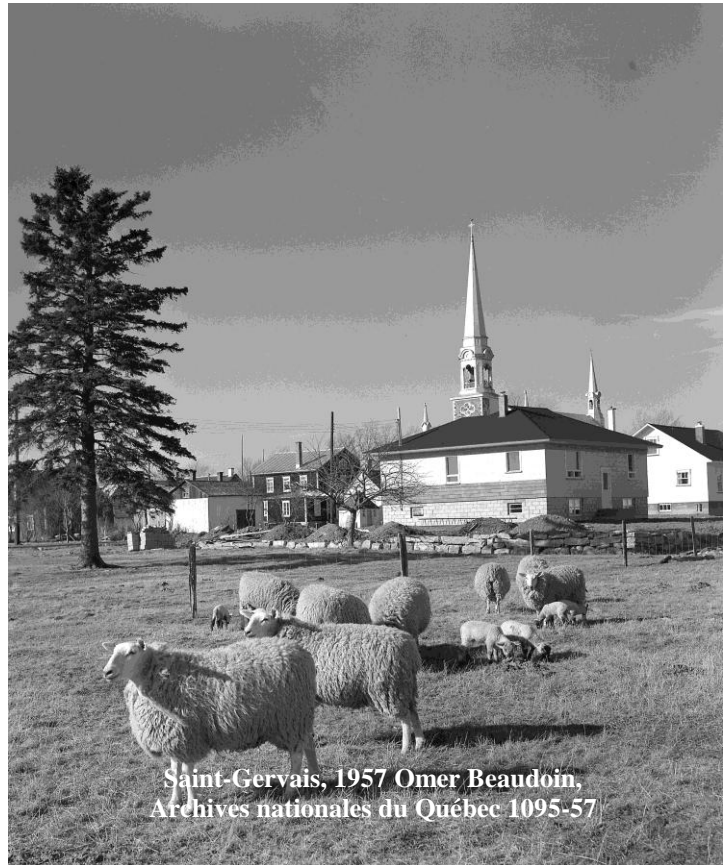
Le chou de Siam n'était pas non plus récolté sur une grande échelle. En 1837, le journal *Le Glaneur* déplore qu'il soit si peu cultivé. Le journal ajoute que cette culture demeure soumise aux caprices de la nature et qu'on arrive mal à conserver ces légumes en hiver. Quoiqu'il en soit, un siècle plus tard, un résidant du Rang 3 de Saint-Nazaire récolte la grosse plante racine sur une superficie de 80 000 pieds carrés.

L'élevage

En Bellechasse comme ailleurs dans la colonie, l'élevage complète la culture. Au début de la colonie, les colons élèvent seulement des bestiaux et des porcs. Longtemps, le cheval sera considéré comme un luxe que l'habitant ne peut se payer. Cependant, au début du XVIII^e siècle, le cheval fait son apparition en même temps que le mouton. Les données archéologiques indiquent qu'à cette époque les habitants consomment surtout du porc et du mouton. Le bœuf, au début de l'établissement, est réservé comme animal de trait.

Les seigneureries bien pourvues en prairies naturelles favorisent l'élevage et Peter Kalm rapporte que la viande bovine de la région de Québec a la réputation d'être de meilleure qualité et plus grasse que celle de la région montréalaise. Cette supériorité est attribuée aux prés salés qu'on retrouve seulement en aval de l'île d'Orléans. Les archives confirment que les bouchers de Montréal s'approvisionnent à Québec au début du XVIII^e siècle.

Les animaux de basse-cour sont également appréciés et l'intérêt que l'habitant porte à son élevage semble être relié à la présence de terres basses du littoral et d'herbes aquatiques. Bref, pendant les deux premiers siècles de la colonie, la production agricole en Bellechasse est plus nuancée qu'il y paraît à première vue. L'habitant vise l'autosuffisance tout en n'étant pas



Saint-Gervais, 1957 Omer Beaudoin,
Archives nationales du Québec 1095-57

insensible aux bénéfices de la commercialisation. À Beaumont, les habitants ont accès directement au marché «urbain» de Québec.

Après 1725, l'intensification des échanges commerciaux avec les Antilles et Louisbourg stimule le commerce des denrées agricoles. En 1732, le sieur Jean-Baptiste Couillard de Lespinay, seigneur de la Rivière-du-Sud, fait construire un hangar pour entreposer le blé des marchands. «Il semble que les seigneurs et les curés des paroisses soient les plus gros fournisseurs de denrées. Le produit de la dîme et les redevances versées en nature constituent des stocks plus facilement négociables que les surplus des récoltes des habitants qu'il faut d'abord collecter, puis entreposer avant de pouvoir les acheminer vers Québec. »

Une nouvelle étape

Au début du XIX^e siècle, le blocus continental de Napoléon va transformer profondément l'économie québécoise, sud-côtoise et bellechassoise. L'industrie forestière connaît un essor considérable et l'habitant doit composer avec cette nouvelle réalité. La culture du blé et de l'orge est supplantée par la culture du foin et de l'avoine qu'exige la traction chevaline. D'autre part, les fils d'habitant délaissent souvent la vocation agricole pour répondre à cette nouvelle activité économique (bûcherons, draveurs, débardeurs, manœuvres, employés de scierie). La nouvelle économie n'a pas que des effets bénéfiques puisque le vide créé par l'abandon de quelques cultures traditionnelles est comblé par la concurrence du Haut-Canada et des États-Unis. Par ailleurs, les conséquences d'une déforestation incontrôlée seront considérables, mais il s'agit là d'un autre chapitre de notre histoire régionale...Pour mieux comprendre l'importance des conséquences du blocus continental européen, citons maintenant l'historien Craig Brown :

Après 1804, les expéditions de bois en provenance de l'Amérique du Nord britannique se multiplient par mille en cinq ans. C'est de toute évidence, un commerce en terre chaude, né dans des circonstances spéciales. Il ne faut donc pas s'étonner si ceux qui le pratiquent cherchent à fortifier leur entreprise. Pour les colonies, les conséquences sont énormes. Partant du Saint-Laurent et du Nouveau-Brunswick, de Pictou et de l'Île-du-Prince-Édouard, des centaines de vaisseaux naviguent avec des cargaisons de bois d'œuvre. Bref, c'est une époque d'expansion économique⁴.

Une profonde transformation

Au milieu du XIX^e siècle, l'agriculture sud-côtoise et bellechassoise subit de profondes mutations. Le mouvement de colonisation du plateau appalachien en est un exemple. De nouvelles paroisses poussent comme des champignons (Saint-Lazare, Saint-Nérée, Saint-Cajetan d'Armagh, Notre-Dame-Auxiliatrice-de-Buckland, Saint-Damien, Saint-Philémon, Saint-Magloire, Saint-Camille-de-Lellis, Sainte-Sabine, Saint-Léon-de-Standon, Saint-Nazaire, Honfleur). Cette dernière paroisse promise étant à un bel avenir agricole.

Vers la même époque, on assiste à la conversion massive des agriculteurs de notre région à l'industrie laitière. C'est une option qui correspond mieux aux conditions climatiques de Bellechasse. Les producteurs délaissent la culture du blé, suivant en cela une tendance observable dans l'ensemble du Québec.

On aurait tort cependant de croire que le mouvement est totalement spontané. En 1850, la Côte-du-Sud produit déjà du beurre pour le commerce depuis plusieurs générations. Il s'agit cependant d'une production artisanale, dont une bonne partie est réservée pour la consommation familiale. C'est au tour de 1890 que s'amorce vraiment la production industrielle. C'est que l'urbanisation commande massivement de nouveaux besoins. Cependant, jusque là, la production domestique devait composer avec une qualité inégale du marché. La *Gazette des campagnes* dénonce à plusieurs reprises certaines pratiques répréhensibles d'altération et de falsification. Le

⁴ Craig Brown, *Histoire générale du Canada*, Montréal, Boréal Compact, 1990, p. 242.

produit est souvent de si médiocre qualité qu'il est vendu comme graisse de roue. Le problème est d'autant plus grave que le producteur doit concurrencer les produits de la Norvège, du Danemark ou des États-Unis. L'industrialisation sauvera la production.

En quelques années, les fabriques pullulent. Jean-Charles Chapais, ardent propagandiste de la modernisation de l'industrie laitière, attribue le succès à la présence d'une École de laiterie mise sur pied à Saint-Denis. Bellechasse accuse cependant un certain retard par rapport aux autres comtés de la Côte-du-Sud. La proximité du marché urbain incite les cultivateurs à vendre du beurre domestique qui semble d'assez bonne qualité. Quoi qu'il en soit, les progrès sont remarquables et, en 1893, on retrouve sur la Côte-du-Sud, 52 fabriques. Sept ans plus tard, au tournant du siècle, elles seront une centaine. Par ailleurs, c'est dans les basses terres que se concentrent les fabriques de beurre, une denrée plus périssable que le fromage. En 1898, «du fleuve aux frontières» Bellechasse compte 12 beurreries et 10 fromageries. Soulignons que cette compilation ne comprend pas les municipalités de l'ex-comté de Dorchester : Saint-Anselme, Sainte-Claire, Saint-Malachie, Saint-Léon-de-Standon, ou de la municipalité de Saint-Henri pour lesquelles nous n'avons pas ici de données.

Après l'entrée en vigueur d'une loi fédérale, sanctionnée le 1^{er} avril 1893, la production du fromage maigre est abandonnée au profit d'une nouvelle répartition de la production. Les fabriques combinées produisent alors du beurre le printemps et l'automne et du fromage gras l'été. Cependant, sur la Côte-du-Sud, la production fromagère chute. Bellechasse échappe toutefois à la règle. En 1930, notre comté produit 223 mille kilos de fromage pendant que Montmagny, L'Islet et Kamouraska en produisent respectivement 73, 36 et 107 mille kilos. Notons que la même année, Kamouraska se démarque nettement quant à la production de beurre qui est pratiquement le double de celle de Bellechasse : 485 mille kilos. Les 246 mille kilos de beurre produits par les agriculteurs de Bellechasse sont sensiblement le même que pour ceux de L'Islet et Montmagny.

Après la Première Guerre mondiale, le marché des laiteries accapare une part croissante de la production régionale. En 1929, 350 cultivateurs de Bellechasse expédient leur lait à Québec. Les producteurs des comtés plus éloignés, tel l'ancien comté de Dorchester, expédient plutôt leur crème. Toujours après la Première Guerre mondiale, la Holstein, recherchée pour ses qualités laitières, connaît une grande popularité dans la région et plus particulièrement dans Bellechasse. Cette substitution à la vache canadienne et Arshyre semble aller de pair à la production de lait nature. En 1939, les paroisses de La Durantaye et Saint-Michel, tout comme celles de Saint-Vallier, possèdent un nombre appréciable de bêtes de race Holstein.

Cette conversion est avantageuse, car les propriétaires de Holstein récoltent en moyenne 2650 litres de lait par vache à Saint-Michel et à Saint-Vallier tandis que les autres producteurs doivent se contenter d'un rendement de près de la moitié inférieure. Par ailleurs, dans les paroisses plus récentes de la seconde vague de colonisation, le rendement est encore plus faible se situant entre 880 et 1100 livres. La pauvreté des pâturages explique cette disparité. La plupart des beurreries ne fonctionnent que du 15 avril à la Toussaint, parfois au 15 novembre, soit sept mois. Il en est qui prolongent la saison jusqu'à Noël ; à Saint-Charles, une beurrerie ne ferme que trois mois. Ainsi la diminution de lactation des bêtes, si accusée l'hiver à cause d'une alimentation insuffisante en qualité, oblige la plupart des beurreries à cesser leurs opérations pendant quatre à cinq mois.

Vente et distribution

Comme les centres urbains constituent le marché principal d'écoulement de la production laitière ainsi que des autres denrées agricoles, le progrès des transports joue un rôle important dans la distribution régionale. Toujours vers 1930, dans le comté de Bellechasse, les envois de lait sont quotidiens, par camion en été, par train en hiver et même en traîneau durant cette morte saison. En ce qui concerne, l'acheminement de produits de la ferme par traîneau, *Au fil des ans* (hiver

1997) a d'ailleurs produit, sous la plume de Charles-Henri Bélanger, un excellent article, précieux témoignage d'une époque révolue, mais si riche en pittoresque. Par ailleurs, l'électrification rurale et les possibilités qu'offrent les méthodes de réfrigération moderne vont contribuer progressivement à améliorer la rentabilité des fermes bellechassoises.

Les animaux de boucherie

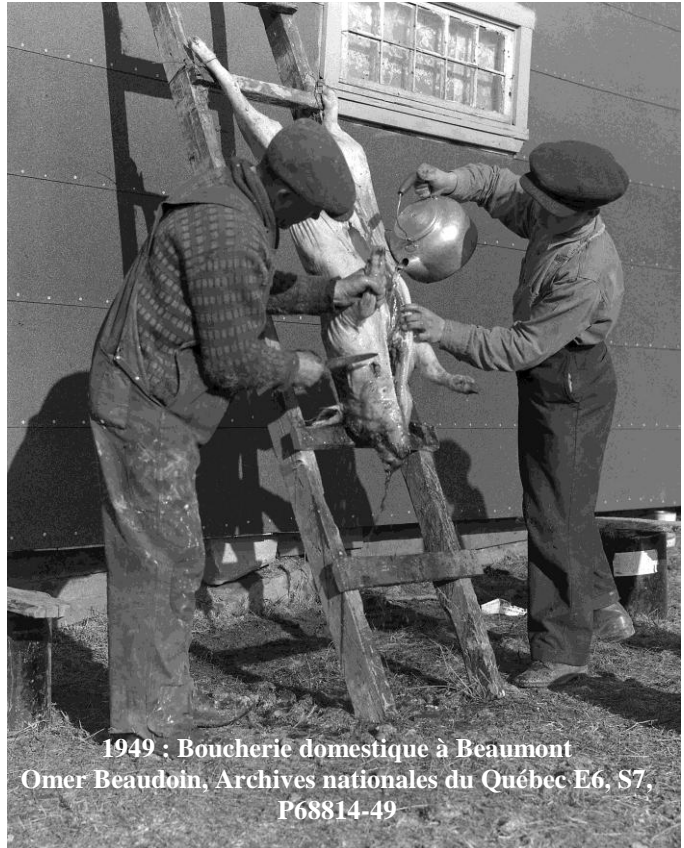
À la fin du XIX^e siècle, l'élevage des animaux domestiques est remis en question par les propagandistes de l'industrie laitière. C'est que l'engraissement de ces animaux exige une bonne partie des récoltes de foin. Jean-Charles Chapais condamne cette pratique. L'argumentation des agronomes de l'époque s'appuie sur le fait que les productions porcine et ovine sont plus importantes que la production bovine.

Par ailleurs, à compter de 1890, les deux paliers de gouvernement encouragent les producteurs à délaisser la production du porc gras pour se spécialiser dans celle du porc maigre (à bacon) alors en demande sur les marchés anglais. « En 1914, le ministère québécois de l'agriculture construit même, à proximité de Saint-Vallier, un abattoir-école pour former des spécialistes dans la préparation des viandes fumées pour l'industrie du porc à bacon. » Les intentions gouvernementales se heurtent toutefois au conservatisme du producteur qui fait preuve d'une prudence légitime suite à la mévente du fromage canadien sur le même marché.

Après 1930, la production porcine gagne en popularité pour atteindre le premier rang des expéditions. Auparavant, cet élevage représentait un simple revenu d'appoint. Selon un inventaire gouvernemental datant de 1939, à Saint-Nazaire, « ... on élève surtout le porc pour la vente. La municipalité compte deux verrats reproducteurs, 90 truies d'élevage et on compte environ 700 porcelets par année. Les porcs sont croisés, mais surtout de race Yorkshire. On abat quelque 150 porcs à 300 livres pour les besoins domestiques. On en abat 550 à 140 livres pour vendre aux commerçants de Saint-Malachie, ce qui peut représenter un revenu moyen de 92 \$ par année » .

La modernisation

En même temps que s'amorce un processus d'industrialisation, la vocation agricole de Bellechasse se confirme au cours du XX^e siècle. Le phénomène se traduit par ailleurs par l'émergence de véritables PME qui redessinent, avec leurs innombrables silos à grain, le paysage du rang traditionnel. L'agriculteur est de plus en plus intégré à l'industrie agro-alimentaire. Pour s'adapter, les producteurs agricoles se regroupent au sein de coopératives agricoles, qui à leur tour imposent leurs contraintes de rationalisation.



1949 : Boucherie domestique à Beaumont
Omer Beaudoin, Archives nationales du Québec E6, S7,
P68814-49

Reportons -nous aux années 30. La crise économique a des effets dramatiques. Toutefois, le chômage est moins pénible à la campagne, puisque le cultivateur vit encore relativement en autarcie. Il produit encore ses propres œufs, sa viande de boucherie, son lait, etc. Il semble que la crise économique a des effets relativement bénéfiques en obligeant ceux qui désirent continuer leurs opérations à moderniser leur mode de fonctionnement.

L'amélioration des terres : épierrement, égouttement, redressement de cours d'eau et meilleurs soins apportés aux cultures en général traduisent cette nouvelle réalité. Les rapports du Mérite agricole de l'époque apportent ici un précieux témoignage. En 1932, le lauréat de la médaille d'or, Eugène Dumas, un producteur de lait nature de Saint-Michel, est décrit comme « un homme encore jeune, d'allure énergique, très actif, ouvert aux idées et de jugement pondéré ». Son exploitation, selon l'évaluation de l'époque, préfigure l'entreprise agricole moderne.

Le rôle déterminant des agronomes

Le ministère de l'Agriculture joue un rôle majeur dans cette évolution. Et son porte-parole, l'agronome de comté, sera le propagandiste de la bonne nouvelle. Dès 1913, un agronome est



affecté au district de Bellechasse-Dorchester. Il réside d'ailleurs à Saint-Vallier. Dans son premier rapport en 1914, Abel Rymond rapporte avoir visité 34 paroisses dans les comtés de Bellechasse, de Dorchester et de Montmagny et avoir attiré près de 4500 personnes à ses conférences.



Jocelyne Laliberté, Honfleur, 1957 Omer Beaudoin,
Archives nationales du Québec E6, S7, P3590-57

On se doute facilement que l'esprit scientifique se heurte souvent au conservatisme traditionnel du monde rural. Il faut se rappeler cependant que les réformes suggérées entraînent souvent des investissements considérables. Toutefois, lentement, mais sûrement, les nouvelles idées s'imposent. Les fermes de démonstration, mises sur pied à partir de 1920, jouent un rôle important dans cette modernisation.

Rétrospectivement, il apparaît que la modernisation de l'agriculture au cours de ces années déterminantes, est redevable à différents facteurs : électrification rurale⁵, modernisation du réseau de transport, mécanisation. Car l'adoption du tracteur va opérer une véritable révolution. Toutefois, en 1931, les quatre comtés de la Côte-du-Sud, les cultivateurs ne possèdent que 38 tracteurs⁶. La hausse des denrées agricoles provoquées par la Seconde Guerre mondiale semble avoir favorisé la mécanisation de la ferme. En 1941, un journaliste rapporte qu'il s'est vendu plus de tracteurs sur la Côte-du-Sud en une seule année qu'au cours des dix années précédentes.

Le retour à la paix annonce le déclin inévitable de la force équine comme moyen de traction. De 1941 à 1951, la mécanisation de la ferme semble par ailleurs plus accentuée dans l'est du Québec que dans le reste de la province. En 1986, on ne retrouve plus sur toute la Côte-du-Sud qu'un millier de chevaux. Notons toutefois, que depuis quelques années, la popularité du séculaire compagnon de l'agriculteur a connu un grand regain de vie, comme animal de compagnie, comme animal de parade, mais aussi comme le rappel nostalgique d'un monde rural plus à l'échelle humaine.

⁵ Et un certain Maurice Duplessis l'avait bien compris en faisant de l'électrification rurale un de ses champs de bataille.

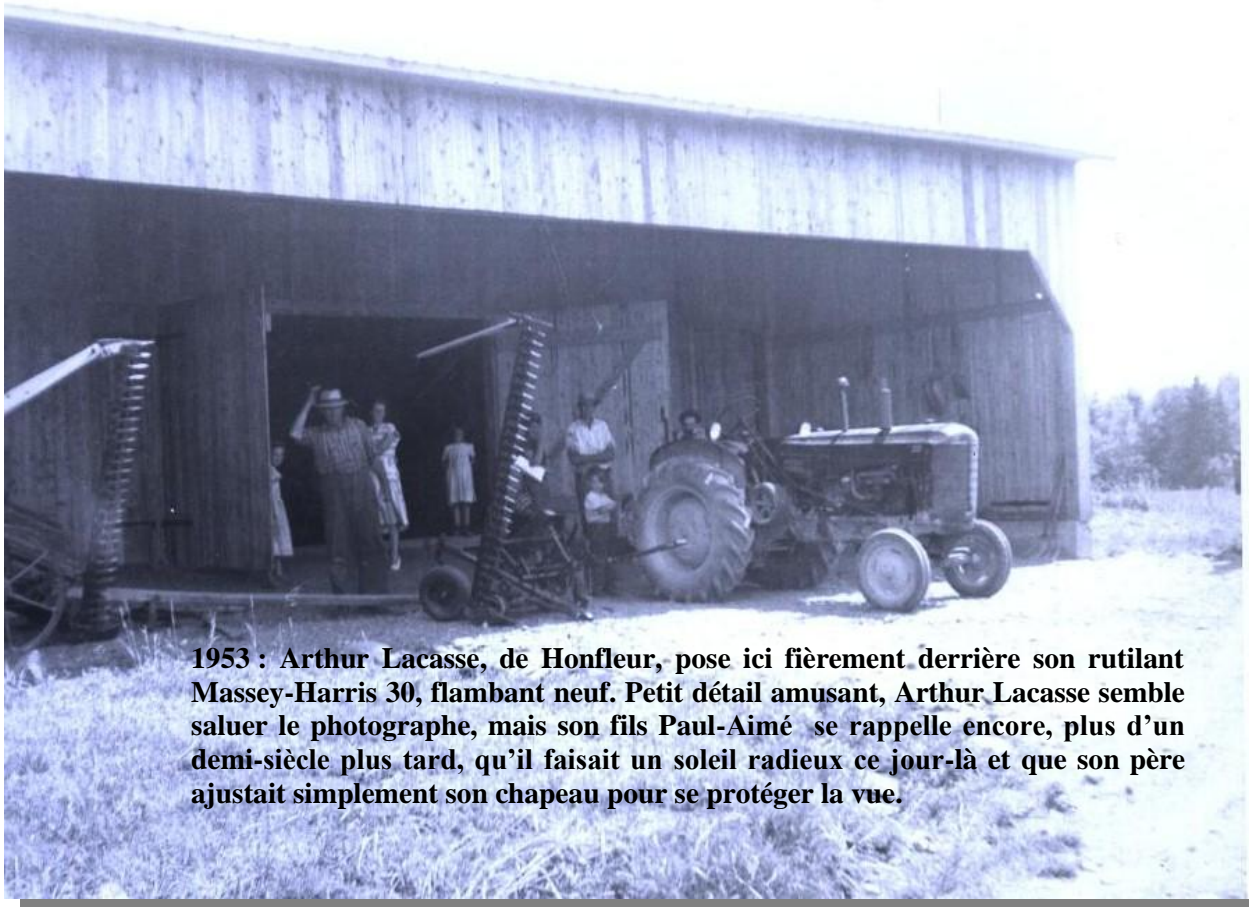
⁶ À Saint-Nazaire, le premier tracteur de ferme ne fera son apparition qu'au milieu des années 50.

Le phénomène de concentration industrielle

En 1966, le comté de Bellechasse ne compte plus que cinq fabriques laitières. En 1971, la famille Couture cède l'usine de transformation de La Durantaye à la Coopérative fédérée qui l'exploite jusqu'en 1975. Celle-ci la revend alors à la coopérative de Sainte-Claire qui y entreprend la fabrication des fromages de Beauce. En 1979, l'usine n'est alimentée que par 580 fournisseurs. Ce nombre s'était maintenu à 1200 entre 1965 et 1970. En 1984, le conseil d'administration d'Agrinove décide de centraliser à Beauceville la fabrication des fromages de Beauce. Bref, surtout en économie, le progrès a aussi ses revers....

Il nous faut conclure

C'est avec regret que nous devons conclure cet article sur cet important secteur de l'économie bellechassoise. Nous sommes conscients que différents aspects du monde agricole ont à peine été abordés (méthodes de culture, instruments aratoires, bâtiments de ferme, mouvement coopératif, agriculture spécialisée, agriculture biologique). C'est pourquoi, nous nous proposons de revenir sur le sujet par l'entremise d'un article de fond d'ici un an ou deux...le temps, comme les vieux tracteurs, de se ressourcer un peu avant de reprendre du service.



1953 : Arthur Lacasse, de Honfleur, pose ici fièrement derrière son rutilant Massey-Harris 30, flambant neuf. Petit détail amusant, Arthur Lacasse semble saluer le photographe, mais son fils Paul-Aimé se rappelle encore, plus d'un demi-siècle plus tard, qu'il faisait un soleil radieux ce jour-là et que son père ajustait simplement son chapeau pour se protéger la vue.

Chicane à la beurrerie

Dans sa monographie de Saint-Magloire, publiée en 1925, l'abbé Wilfrid Roy nous apporte le précieux témoignage de ses observations et ses conclusions autour des problèmes d'adaptation de la jeune industrie laitière.

Jusqu'en 1917, une seule fabrique de beurre avait subsisté dans la paroisse. Trois fromageries avaient été construites en différents rangs et recevaient le lait de ceux qui n'étaient pas membres du Syndicat de beurrerie. En 1917, plusieurs actionnaires de ce syndicat voulurent s'en détacher pour construire une fromagerie ou une autre beurrerie plus rapprochée de leurs demeures. C'étaient les gens de Bellechasse, de Saint-Charles et du haut de la Grande-Ligne. On voulait donc une dissolution de société.

Les actionnaires du village s'y opposaient. De là assemblées fréquentes et discussions animées. On étudia le règlement accepté en 1898 ; on y trouve que le «syndicat devra posséder et exploiter une beurrerie à une distance n'excédant pas vingt arpents de l'église actuelle».

D'après cet article, la beurrerie devait donc demeurer dans ce rayon de vingt arpents, et non pas se transporter à deux milles. D'un autre côté, la liberté des gens éloignés était-elle engagée à perpétuité? Ceci semble contre nature. Alors on alla chercher des avocats et c'est là que commença la vraie chicane. Autant d'avocats consultés, autant d'opinions différentes.

Une autre fabrique de fromage ou de beurre se construisit à deux milles de l'église, à l'extrémité est du rang Saint-Charles, et dès sa mise en opération, les poursuites judiciaires commencèrent. Le syndicat de beurrerie, par la majorité de ses directeurs, exigeait que tous les actionnaires apportassent le lait de leurs troupeaux à l'ancienne fabrique. Plusieurs se montrèrent réfractaires. De là, des revendications devant les tribunaux pour dommages.

Quand plusieurs actions furent levées, que des démarches nombreuses furent faites auprès des avocats, on commença peu à peu à réfléchir et l'on s'aperçut qu'il valait mieux prendre arrangement que de plaider. Il est assez rare qu'un parti ait tout le tort et que l'autre ait raison complète.

On prit donc arrangement ; le premier syndicat fut dissous ; on en forma trois nouveaux et les frais devaient se payer en parts à peu près égales entre les deux arrondissements de beurrerie.

À notre avis, le défaut dans les règlements de ce syndicat, ce fut de ne pas fixer un terme à sa durée. Dans la vie tout change, tout s'use, tout s'éteint. Dieu seul est immuable. Essayer de

L'abbé Kirouac et l'industrie laitière

Un autre précieux témoignage autour de l'industrie laitière provient également d'un ecclésiastique, l'abbé Jules-Adrien Kirouac, qui publie en 1909 une monographie de Saint-Malachie. Il commente ici avec une pointe d'humour la popularité de nos fromages canadiens.

Aujourd'hui que l'Angleterre importe une quantité considérable de fromage canadien, nos fromagers actifs et intelligents suivent de près leur commerce. Il nous fait plaisir de mentionner les fromageries de messieurs Évangéliste Grégoire, Joseph Dion, Arthur Lavallée et Napoléon Dion. Ces fromageries sont une source de revenus pour leur propriétaire et de richesse pour les cultivateurs ; elles semblent bien tourner au détriment des petits curés de la campagne (soit dit en passant) car nos cultivateurs ne sèment presque plus ; ils transforment leurs terres en immense pâturage où l'on garde quinze à vingt vaches, à qui l'on sert de succulentes portions afin de rapporter de la fromagerie, à chaque quinzaine, une jolie somme d'argent (bien entendu, au détriment de la dîme). Heureusement, le casuel du curé augmente en proportion. Il est d'ailleurs assez désintéressé pour se réjouir de ce qui accroît les revenus de ses paroissiens, même si les siens devaient en souffrir.

créer une société industrielle qui durera toujours c'est chercher l'impossible. Ne pas mettre une limite à la vie d'un tel syndicat, c'est préparer des difficultés pour la date de dissolution.

Après de nombreuses assemblées, de fréquentes consultations d'avocats, de vives discussions accompagnées parfois d'injures, on en vint à une entente.

Le 9 janvier 1918, une assemblée générale se tint à la salle publique. Une quarantaine d'actionnaires étaient présents. Sur ce nombre, trente donnèrent leur démission comme actionnaires et renoncèrent à tous leurs droits sur l'ancienne beurrerie. Les autres demeurèrent propriétaires, acceptèrent leurs dettes, même celles faites pendant la dernière année pour de grandes réparations et s'engagèrent à payer la moitié des frais de cour et d'avocat. Tout ceci fut accepté comme marchandise de bon aloi et l'on se sépara joyeusement, après avoir cherché une solution satisfaisante pendant près d'un an.

Trois nouveaux syndicats se formèrent à la suite de cette dissolution ; deux pour beurrerie et un pour fromagerie. Le village s'unit aux rangs de Saint-Cyrille du bas de la Grande-Ligne et à une partie du rang du Lac pour former le syndicat no1. Les rangs Bellechasse, Saint-Charles et Haut de la Grande Ligne formèrent le syndicat no 2. Quant à la partie est du rang du Lac, elle s'unit à quelques gens de Saint-Fabien pour ériger une fromagerie.

Cependant, le syndicat no 2 hésitait à payer sa moitié des frais dont il avait été question lors de l'entente. Il fallut encore l'intervention d'avocats pour l'amener à sujétion. Pour sa punition, il fut obligé de payer les trois quarts des frais au lieu de la moitié.

Tout étant réglé, on s'occupa alors de recruter de nouveaux membres pour former les nouvelles associations. Les règlements devaient être prudents, clairs et solides, d'après la demande de plusieurs actionnaires. Le furent-ils ? C'est une question discutable lorsque nous les examinons.

Dans les statuts du syndicat de beurrerie no 1, l'article sixième dit ceci : « Les actions, capital et intérêt, ne devront se payer qu'avec les revenus nets de la société, par annuité, variant suivant les profits ; à défaut de profits, chaque actionnaire est responsable pour le montant de son action et les directeurs pourront en exiger le paiement en aucun temps, sur trois mois d'avis. »

À notre humble opinion, cet article aurait besoin d'être complété. Puisque les actions, capital et intérêt, ne devront se payer que par annuité, il ne faudrait emprunter que sur annuité, afin d'obliger les directeurs de chaque année à payer une partie notable de la dette contractée pour acquérir une beurrerie; et cette annuité devrait être assez forte pour éteindre la dette aussi rapidement que devra sentir la dépréciation d'une bâtisse et d'un outillage servant à une fabrique de beurre.

En outre, les directeurs de chaque année ne devraient pas être déchargés de leur emploi, sans avoir satisfait une diminution notable de la dette.

Qu'arrive-t-il en pratique dans ces sortes de syndicat ? Pendant les premières années, on s'occupe d'organisation et de construction, on emprunte abondamment, on ne se montre pas très sévère envers les nouveaux associés, afin d'en recruter d'autres, on se vote mutuellement de bons salaires pour exécution d'ouvrage ou achats de matériaux. Finalement, on s'aperçoit que la construction d'une beurrerie, avec son outillage, a coûté plus cher qu'on ne l'avait prévu. Deuxièmement, les profits nets sont moins élevés qu'on ne pensait ; et à chaque année, on décharge les directeurs de leur emploi, sans s'occuper de savoir s'ils ont diminué la dette contractée.

On oublie aussi que dans la vie tout change, tout s'use, tout s'éteint, comme nous l'avons déjà dit. Les actionnaires disparaissent peu à peu ; la mort fait des ravages chez eux comme chez le commun des mortels, d'autres quittent le pays pour émigrer aux États-Unis, d'autres enfin deviennent insolubles. Après tout cela, on semble se réveiller pour constater qu'on est plus qu'une poignée de sociétaires chargés d'une grosse dette. Et c'est alors que les difficultés commencent.

On veut relever le tarif de fabrication pour réaliser de bons profits ; dans ce cas, ceux qui ne sont pas sociétaires vont porter le lait de leurs troupeaux à la fabrique voisine ou encore en

expédient la crème à Québec. Misères et craintes s'accroissent chez tous ceux qui ont voulu faire partie d'un syndicat ; et l'on se promet bien que jamais l'on ne nous y reprendra.

Encore une fois, d'après notre opinion, un syndicat de beurrerie ou de fromagerie, d'aqueduc, de lumière, de téléphone ou de toute entreprise qui suscite une dette, ne devrait pas se constituer sans fixer un terme à sa durée ; deuxièmement, on ne devrait dans ces syndicats emprunter que par annuité afin de forcer les directeurs de chaque année à rembourser une partie notable de la dette contractée.

À Saint-Magloire, les syndicats de beurrerie et de fromagerie se sont formés dans l'enthousiasme. Pendant les quatre premières années, on a bénéficié avantageusement de leur existence ; les fabriques n'étaient pas très éloignées les unes des autres. Mais lorsque la crise d'argent s'est fait sentir et que le prix des produits laitiers a baissé, alors on s'est aperçu qu'on avait été imprudent. Plusieurs sociétaires sont disparus ou sont devenus insolubles et aujourd'hui l'on gémit sous de fortes dettes. Les disparus et les insolubles n'ont fait que bénéficier de ces syndicats, sans en supporter les inconvénients. La justice devrait avoir son mot à dire dans ce cas.

Nous ne tenterons pas d'établir les responsabilités, ce serait trop difficile. Chacun a dû agir de bonne foi. Tout de même, on constate facilement les imprudences commises. Si les syndicats sont de bonnes institutions, il faut leur donner des règlements sages et prudents, avec une sanction sévère. Autrement, ils ne seront d'aucun avantage, l'on ne voudra plus les utiliser et l'agriculture en souffrira. S'il nous était permis d'émettre un vœu auprès du gouvernement, nous lui demanderions de ne jamais légaliser quelqu'un de ces syndicats sans en avoir examiné les statuts et règlements, et sans avoir exigé qu'ils se conforment à un modèle donné. La dette autorisée devrait toujours être mentionnée et chaque sociétaire devrait connaître le montant pour lequel il est responsable.

Sources de cette parution thématique

BEAUDOIN, André, *Saint-Nazaire-de-Dorchester, 100 ans de souvenirs, Reflet de notre avenir!*, édition La Plume d'Oie, Cap-Saint-Ignace, 2002, 508 p.

BERNIER, Gaston et autres, *Honfleur, De foi, de terre et de passion 1904-2004*, édition La Plume d'Oie, Cap-Saint-Ignace, 2003, 815 p.

BLANCHARD, Raoul, *Études canadiennes*, Université de Grenoble, Institut de Géographie alpine, 1930, 413 p.

GINGRAS, Henri, *Saint-Michel de Bellechasse, Trois cents ans d'histoire 1678-1978*, Les Éditions Etchemin, Saint-Romuald, 1978, 230 p.

KIROUAC, Jules-Adrien, *Histoire de la paroisse de Saint-Malachie*, Québec, 1909, 214 p.

LABERGE, Alain et autres *Histoire de la Côte-du-Sud*, Éditions Marquis Ltée, Montmagny, 1993, 644 p. (Collection Les régions du Québec, Institut de recherche sur la culture).

LEMAY, J.-Armand et MERCIER Robert, *Esquisse de Saint-Henri de la seigneurie de Lauzon*, Les Éditions Marquis Ltée, 1978, 570 p.

PROVENCHER, Jean, *Les Quatre Saisons dans la vallée du Saint-Laurent*, 3^e édition, Saint-Laurent, Québec, Les Éditions du Boréal, 1996, 603 p.

ROY, Wilfrid, *Saint-Magloire de Bellechasse*, Québec, 1925, 271 p.

SEGUIN, Robert-Lionel, *La civilisation traditionnelle de l'habitant aux XVII^e et XVIII^e siècles*, Fides, 2^e édition, 1973, 701 p.

Cent ans de mérite agricole au Québec, ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, 1989, 130 p.

La terre de chez nous (supplément), 75 ans de syndicalisme agricole au Québec, automne 1999.

C'était hier!

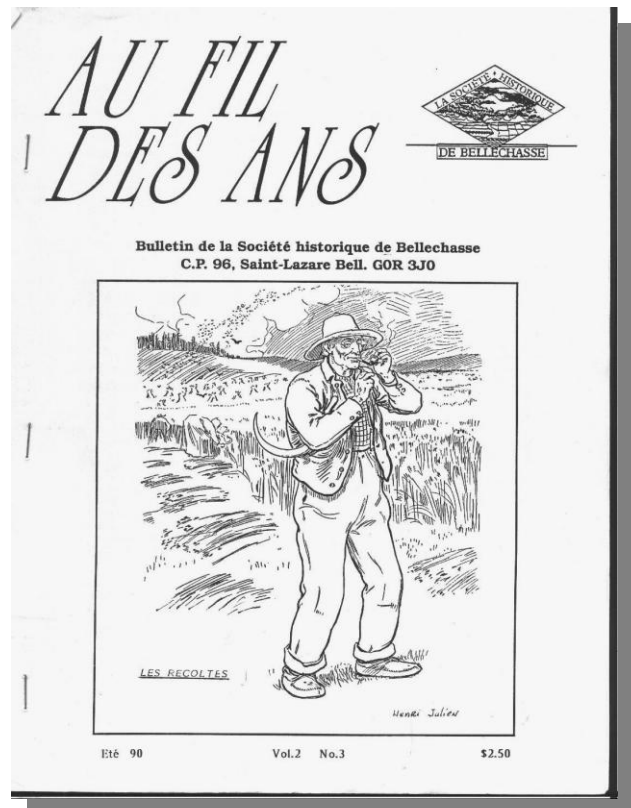
Été 1990, vol. 2, n° 3, rédacteur : Fernand Breton

Sommaire

Nouvelles de notre société d'histoire¹
Nos familles²
Répertoires des paroisses de Saint-Léon-de-Standon et de Saint-Malachie
On a peint Bellechasse
Emblème de notre société
Nos représentants à l'Assemblée nationale
La forêt, c'est aussi le patrimoine
Le lien généalogique
L'abbé Pierre Bélanger
C'était le 1^{er} juillet 1936
Presbytère de Saint-Anselme
Droit de vote des Québécoises³
La seigneurie de La Durantaye
Inventaire – Bibliothèque de la SHB

Conseil d'administration de l'époque

Roger Patry, président
Fernand Breton, vice-président
André Beaudoin, secrétaire
Monique Breteau, trésorière
Claudette P. Breton
Jean Royer
Raynald Blouin
Jeannine Émond Cadrin
Gilles Sheedy



¹ Le membership était passé au cours de la dernière année de 70 à 160 membres.

² Notre chronique généalogique était consacrée au Roy de Bellechasse (suite et fin).

³ Claudette P. Breton résumait les grandes étapes du combat des Québécoises pour l'obtention du droit de vote. Nous apprenions entre autres que les suffragettes avaient obtenu ce droit fondamental en 1918, au fédéral. Henri Bourassa, écrivait dans *Le Devoir* de l'époque (28 mars 1918) : « Le parlement a ouvert la porte à l'introduction du féminisme sous la forme la plus nocive : la femme électeur, la femme souteneur d'élections, la femme député, en un mot, la femme homme, le monstre hybride et répugnant qui tuera la femme mère et la femme femme... »

M O T S

C O D E S

- 1) Prénom d'un personnage de notre parution précédente.
- 2) Desservi par la 216.
- 3) Premier prêtre desservant de Beaumont.
- 4) En décembre 1948, nouveau curé de La Durantaye.
- 5) Première sépulture à Honfleur.
- 6) Curé de Saint-Nérée de 1930 à 1940.
- 7) Rang de Saint-Damien.
- 8) Membre du comité du centenaire de Saint-Raphaël.
- 9) Ex-membre du C.A. de la SHB.
- 10) Rue de Sainte- Claire.

1) 04 21 03 20 13 07 03

2) 20 02 13 21 11 07 02 18 02 17 12 13 03

3) 11 12 04 07 02 20 07 04 08 03 18

4) 15 03 04 08 15 03 20 15 13 15 23 03 08 03

5) 14 04 20 03 10 12 06 23 11 13 18

6) 18 04 23 13 20 08 13 17 12 02 08 06

7) 11 08 04 13 20 10 13 20 11 04 18 03 20

8) 08 13 17 12 02 08 06 11 12 13 05 02 23 18 11

9) 14 02 17 09 23 03 18 13 21 03 06 23 09 23 03 11

10) 10 08 03 19 04 20 11

par André Beaudoin

Chaque chiffre correspond toujours à la même lettre. Commencer par les réponses les plus faciles. Compléter par déduction.

Solution de la parution précédente

- 1) Maire de Saint-Anselme : **Jacques Normand**
- 2) Prénom de l'ancêtre des Roy de Bellechasse : **Nicolas**
- 3) Curé de Saint-Gervais de 1909 à 1914 : **Hubert Lessard**
- 4) Secrétaire trésorier de Saint-Lazare de 1927 à 1941 : **Joseph Couture**
- 5) Secrétaire de la municipalité de Saint-Malachie de 1860 à 1866, d'origine anglophone : **John Ryan**
- 6) Curé de Saint-Michel de 1947 à 1955 : **Auguste Cantin**
- 7) Curé de Saint-Nérée de 1888 à 1899 : **Georges Pelletier**
- 8) Duchesse du centenaire de Saint-Léon en 1972 : **Jeanne Mance Guay**
- 9) Membre du conseil d'administration actuel de la SHB : **Monique Breteau**
- 10) Titre d'un article de notre parution d'hiver 2001 : **Les diligences**

Bibliothèque généalogique itinérante Fernand-Breton

La Société historique de Bellechasse dispose d'un certain nombre de volumes utiles en généalogie. Il s'agit généralement de répertoires, mais aussi d'extraits de journaux, de livres de familles, etc. Ces volumes sont encore, pour un certain temps, consignés à la Bibliothèque de Sainte-Claire. Nous invitons les amateurs de généalogie et d'histoire à consulter ces livres, au besoin, pour leurs travaux, en s'assurant au préalable des heures d'ouverture de la bibliothèque.

Liste des publications disponibles à Sainte-Claire

- BC01 Bottin Québécois des chercheurs en généalogie
- BG01 Bibliographies Généalogie A à F
- BG02 Bibliographies Généalogie G à Z
- BJ01 Bellechasse Tiré des journaux de 1943 par Aline Bernier Asselin
- BJ02 Bellechasse Tiré des journaux de 1944 par Aline Bernier Asselin
- BJ03 Bellechasse Tiré des journaux de 1945 par Aline Bernier Asselin
- BJ04 Bellechasse Tiré des journaux de 1946 par Aline Bernier Asselin
- BJ05 Bellechasse Tiré des journaux de 1947 par Aline Bernier Asselin
- BJ06 Bellechasse Tiré des journaux de 1948 par Aline Bernier Asselin
- BJ07 Bellechasse Tiré des journaux de 1949 par Aline Bernier Asselin
- CG01 Catalogue des Greffes de Notaires par Gilles Héon 1986
- D01 Dictionnaire généalogique des familles Canadiennes-par C. Tanguay
- DB01 Dictionnaire Biographique des Ancêtres Québécois (1608-1700) Tome 1 (A à C) par Michel Langlois
- DB02 Dictionnaire Biographique des Ancêtres Québécois (1608-1700) Tome II (D à I) par Michel Langlois
- DB03 Dictionnaire Biographique des Ancêtres Québécois (1608-1700) Tome 3 (J à M) par Michel Langlois
- DB04 Dictionnaire Biographique des Ancêtres Québécois (1608-1700) Tome 4 (N à Z) par Michel Langlois
- DG01 Dictionnaire généalogique de nos ancêtres Tome 1 (1608-1730) par Denis Beauregard
- DG03 Dictionnaire généalogique des familles du Québec des origines à 1730 par René Jetté
- DG03a Corrections et additions (1996)
- DH01 St-Gabriel-de-La-Durantaye, Diaporama historique 75^e anniversaire par Gaétan et Albert Rémillard
- EB01 Éphémérides de Bellechasse par la SHB
- EC01 Les Européens au Canada- des origines à 1765
- G01 Généalogie des familles originaires des comtés de Montmagny, L'Islet et Bellechasse- Éloi-Gérard Talbot
- GN01 Guide généalogique- Qui sont mes ancêtres par Michel Langlois
- HF01 Histoire de famille - 50 ans de Généalogie Française en Amérique--programme souvenir
- HF02 Les Merciers depuis des Siècles par Ernest Mercier
- HF03 Antoine Létourneau 1712-1781 par Marc-Guy Létourneau
- HF04 Recensement Les Tanguay 1762-1901 par Dany Tanguay
- HF05 Sur les traces de Jean Coté par Rosaire et Eugène Coté
- HF06 Fête des familles Coté
- IG01 Inventaires des Greffes des Notaires 1709-1749 par Abel Michon
- IP03 Initiation à la paléographie franco-canadienne- Méthodes 1,2 et 3.
- LG01 La Généalogie- Retrouver ses Ancêtres par Marthe Faribault-Eve Beauregard
- MA01 Mariages Américains de personnes nées dans Bellechasse (1845-1955) Rosaire St-Pierre - Napoléon Goulet

- NA01 Nos Ancêtres- par Gérard Lebel
- NA02 Les Ancêtres Beauportois 1634-1760 par Michel Langlois
- NA03 Nos Ancêtres au XVII^e Siècle Vol. 4 par R.P. Archange Godbout
- NA04 Nos Ancêtres au XVII^e Siècle Vol. 5 par R.P. Archange Godbout
- NA05 Nos Ancêtres au XVII^e Siècle Vol. 6 par R.P. Archange Godbout
- OF01 Nos Origines en France - des débuts à 1825 par Normand Robert
- R01 Répertoire des noms de familles du Québec (des origines à 1825)-par René Jetté et Micheline Lécuyer
- R02 Répertoire des Mariages et Nécrologe de Beaumont (1692-1974) par Rosaire St-Pierre
- R03 Recueil de Généalogies des comtés de Charlevoix et Saguenay (depuis l'origine à 1939) Tome 1
- R04 Recueil de Généalogies des comtés de Charlevoix et Saguenay (depuis l'origine à 1939) Tome 2
- R05 Répertoire des Mariages Château Richer (1666-1984)
- R06 Baptêmes, Mariages, Sépultures - Charny (Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours) par Ls-Philippe Fréchette
- R07 Répertoire des Mariages de l'Isle d'Orléans (1666-1984)
- R08 Répertoire des Mariages de Lévis (1679-1990) Tome 1-Hommes- par Guy St-Hilaire
- R09 Répertoire des Mariages de Lévis (1679-1990) Tome 2-Femmes- par Guy St-Hilaire
- R10 Répertoire des Mariages et Nécrologie de St-Charles-de-Bell. (1749-1982) par Napoléon et Maurice Goulet
- R11 Répertoire des Mariages et Nécrologie de St-Damien-de-Bell.(1882-1980) supplément (1973-1980)
- R12 Répertoire des Mariages de St-Gervais-de-Bell. (1780-1973) par J. Napoléon Goulet
- R13 Nécrologe de St-Gervais-de-Bell. (1780-1973) par J. Napoléon Goulet
- R14 Mariages de St-Michel-de-Bell. (1693-1974) par J.Albert Turgeon
- R15 Nécrologe de St-Michel-de-Bell. (1733-1974) par J.Napoléon Goulet
- R16 Répertoire des Mariages de St-Léon-de-Standon (1872-1989)
- R17 Répertoire de Mariages, Baptêmes et Sépultures de St-Luc-de-Dijon-de-Bell. (1917-1997)
- R18 Répertoire des Mariages et Sépultures de St-Malachie (1857-1989)
- R19 Répertoire Mariages, Baptêmes et Sépultures de St-Nazaire-de-Dorchester (1902-1987) par Claude Lachance
- R20 Répertoire des Baptêmes, Mariages, Sépultures et funérailles de St-Jean-Chrysostome,1830-1994 P.E.Cantin
- R21 Répertoire des Mariages de Ste-Catherine d'Alexandrie (Montréal) 1912-1983 par Jean Paquet
- R22 Répertoire des Mariages "Notre-Dame de Montréal" A à L
- R23 Répertoire des Mariages "Notre-Dame de Montréal" L à Z
- R24 Répertoire Mariages et Nécrologe de St-Lazare 1849-1970 par Napoléon Goulet
- R25 Répertoire Nécrologe de St-Anselme 1830-1976 par Napoléon Goulet
- R26 Répertoire Mariages et Nécrologe de St-Damien 1882-1972 par Napoléon Goulet
- R27 Répertoire Nécrologe de St-Henri-de-Lévis - nécrologe 1766-1957, annotations 1838-1957 par Napoléon Goulet
- R28 Répertoire Nécrologe de Berthier, St-François-de-Sales, Rivière-du-Sud, St-Pierre-du-Sud par Napoléon Goulet
- R29 Répertoire Mariages et Nécrologe de St-Raphaël par J.Napoléon Goulet
- R30 Répertoire Mariages et Nécrologe de St-Philémon 1886-1975 par J. Napoléon Goulet
- R31 Répertoire Mariages et Nécrologe St-Camille 1902-1975 Ste-Sabine 1906-1975 par R.St-Pierre et N. Goulet
- R32 Répertoire Mariages et Nécrologe Notre-Dame Auxiliaire de Buckland 1863-1974 par J.Napoléon Goulet
- RA01 Répertoire des services d'Archives régionale de Québec et Chaudière Appalaches
- RC01 Répertoire cimetières de St-Étienne-de-Beaumont 1822-1996 par Marc-Guy Létourneau
- RC02 Répertoire cimetière de Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud (Montmagny) 1823-1995 par Marc-Guy Létourneau
- RC03 Répertoire (supplément) Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud (Montmagny) 1823-1995 par Marc-Guy Létourneau
- RG01 Recherches Généalogiques - par Bona Arsenaault et Jean-Paul Richer
- RG02 Recueil de Généalogies des comtés de Beauce, Dorchester et Frontenac (1625-1946)
- SG03 Supports Généalogiques
- VH1 Liste des volumes historiques des paroisses du Québec appartenant à Gaétan Rémillard

Rapport du vérificateur

Aux membres de la Société historique de Bellechasse.

Mesdames et Messieurs,

J'ai vérifié le bilan, de même que l'état des opérations de la Société historique de Bellechasse pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2004. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion se fondant sur ma vérification de ces états financiers.

Cette vérification qui a été effectuée selon les principes comptables généralement reconnus, a comporté l'examen des pièces justificatives par sondage, de même que la comptabilisation des revenus et des dépenses. Certains postes de revenus et dépenses ont été vérifiés par comparaison avec les années antérieures et j'ai posé les questions jugées opportunes dans les circonstances.

A la suite de cette vérification, Je suis d'avis que ces états financiers représentent bien la situation financière de la société et le résultat de ses opérations pour l'exercice terminé le 31 décembre 2004.

Lévis le 27 octobre 2005.



Fernand Breton C.G.A., C.M.A.
305-69-B, rue St-Louis
Lévis, Q.C.
G6V 4G2

N.D.L.R. La Société historique de Bellechasse tient à remercier chaleureusement monsieur Fernand Breton qui, depuis de nombreuses années, a gracieusement fait la vérification des états financiers de l'organisation.

Société historique de Bellechasse

	2003	2004
ACTIF		
En caisse	33,64	33,64
Caisse populaire de Beaumont	2 987,52	732,57
Part sociale	5,00	5,00
Intérêts courus	425,63	309,58
Remboursement taxes à recevoir	320,44	434,73
Placements	14 500,00	17 925,63
Mobilier et équipement	1 055,57	733,93
Inventaire	1,00	1,00
Total de l'actif	19328,8	20 176,08
PASSIF		
Chèques en circulation	919,05	200,67
Revenus perçus d'avance	95,00	50,00
Évolution de la situation financière		
Surplus au 31 décembre 2003	18 314,75	18 314,75
Plus excédents des revenus sur les dépenses 2004		1 610,66
Surplus au 31 décembre 2004		19 925,41
	19 328,80	20 176,08

BILAN
AU
31 DÉCEMBRE
2004

	2003	2004
REVENUS	\$	\$
Cotisation des membres	7 790,00	8 167,50
Dons	1 105,00	846,00
Vente bulletins et répertoires	498,00	338,00
Intérêts gagnés	490,19	309,58
Intérêts caisse		185,84
Publicité et revenus divers	40,00	1 154,14
Récup de taxes	320,44	434,73
Total des revenus	10 243,63	11 435,79
DÉPENSES		
Activités sociales	1 096,86	687,53
BGI	67,50	504,28
Frais de bureau	619,65	616,83
Frais de caisse	66,96	124,74
Production bulletin	4 181,52	4 409,45
Frais de poste	876,50	801,57
Frais déplacement	437,50	363,00
Loyer	600,00	600,00
Projets	159,48	
Divers	643,05	1 396,09
Dépréciation (mobilier et équipement)	452,16	321,64
Total des dépenses	9 201,18	9 825,13
Excédent revenus sur dépenses	1 042,45	1 610,66
	10 243,63	11 435,79

ÉTAT
DES
REVENUS
ET
DÉPENSES

Au fil des mois

Nouveaux membres

698 : Daniel Guillemette, Saint-Damien, membre individuel

699 : Monique Bizier, Sainte-Sabine, membre individuel

700-701 : Rosanne Aubé et Michel Ruel , catégorie membre familial

Nos généreux donateurs

Parce que nous voulons éviter des oublis, la liste complète de nos donateurs pour l'année 2005 sera publiée lors de notre première parution de 2006.

Un bénévolat de tous les jours !

Les quatre parutions annuelles d'*Au fil des ans* reposent sur le bénévolat et l'implication indispensable des membres du conseil d'administration de la Société historique de Bellechasse. D'après les témoignages qui nous sont parvenus au cours de la dernière année, 2005 aura été une excellente «*cuvée*». C'est pourquoi je tiens à souligner l'apport indispensable de Lise Fleury Gosselin (membership et envoi postal) et de Conrad Paré (envoi postal). La contribution de Paul St-Arnaud, photographe de grand talent, a également permis de mettre en valeur de nombreuses parutions.

Une autre contribution appréciée a été celle de Réjean Bilodeau, qui nous a suggéré le choix de plusieurs articles. Quelques textes de Réjean alimentent également nos parutions à l'occasion. Par ailleurs, la documentation exceptionnelle de cette parution de fin d'année doit beaucoup à Conrad Paré et à Jean-Pierre Lamonde, qui ont fait des suggestions utiles ou qui ont effectué les recherches indispensables en matière de documentation, notamment en ce qui a trait aux droits de reproduction de photographies d'archives, dans le cas de Jean-Pierre. Merci également à Louise Bélanger, membre de la première heure de la SHB, qui relit minutieusement, depuis plusieurs années, les différents articles, à la recherche des incontournables coquilles.

Merci également à nos principaux supporteurs financiers : la **MRC de Bellechasse**, les **Caisses populaires Desjardins de Bellechasse**, **Promutuel de Bellechasse** pour leur support indispensable.

En terminant, n'oubliez pas que la meilleure façon d'encourager votre équipe de bénévoles (**Jean-Pierre Lamonde, Gisèle Lamonde, Conrad Paré, Lise Fleury Gosselin, Paul St-Arnaud, Monique Breteau, Réjean Bilodeau, André Beaudoin**) est de renouveler promptement.

André Beaudoin, rédacteur en chef

Rien comme un sentier de Bellechasse...

...pour garder son coeur d'Halloween!

Sentier pédestre de Saint-Camille

Photo : André Beaudoin